



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9321^e séance

Lundi 15 mai 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Baeriswyl (Suisse)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Sénéchal de Goffredo Junior
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Hackman
Japon	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Danemark, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je présente mon exposé aujourd'hui depuis Genève. Lors de mon dernier exposé au Conseil sur la situation en Ukraine en mars (voir S/PV.9286), j'avais souligné les conséquences humanitaires de la guerre à grande échelle non seulement pour le peuple ukrainien, mais aussi pour le reste du monde, qui est déjà confronté à de nombreux chocs. Dans ce contexte, j'avais insisté sur l'impérieuse nécessité de trouver une solution politique à la guerre en Ukraine et même de rétablir la paix pour le peuple ukrainien. Je constate donc avec regret, et je suis sûr que ce sentiment est partagé par tous les membres du Conseil, que les hostilités, y compris les attaques de missiles, semblent actuellement s'intensifier de part et d'autre de la ligne de front. Les sirènes d'alerte aérienne continuent de retentir dans les villes et villages de l'Ukraine. Les civils continuent de se réfugier dans des abris souterrains, parfois pendant plusieurs jours. Alors que l'Ukraine sort d'un hiver rigoureux, le nombre de victimes civiles a atteint son plus haut niveau depuis plusieurs mois. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a confirmé le chiffre effarant de 23 600 victimes civiles depuis le 24 février 2022, mais nous savons tous parfaitement que le bilan réel est probablement beaucoup plus lourd.

Les conséquences humanitaires sont considérables, comme l'ont constaté directement ceux d'entre nous qui ont eu le terrible privilège de se rendre en Ukraine. De nombreuses communautés qui habitent le long de la frontière nord-est avec la Fédération de Russie et près des lignes de front sont encerclées, privées d'eau, de nourriture et de soins médicaux par d'intenses combats au sol et des routes bloquées. La semaine dernière encore, à Kherson, où je me suis rendu il y a quelques mois, des immeubles d'habitation, une école, un hôpital de jour et un centre de soins pour personnes âgées auraient été endommagés, laissant des dizaines de civils sans abri ni soins de santé. À Odesa, des tirs de missiles ont touché un entrepôt d'aide humanitaire. Un hôpital mobile de la Croix-Rouge ukrainienne a également été touché à Mykolaïv. Des fournitures humanitaires et du matériel médical vital ont été détruits. Heureusement, aucun membre du personnel humanitaire ni aucun volontaire n'a été blessé. Mais la dernière vague d'attaques continue de faire peser une menace sur les travailleurs humanitaires et les civils. Je me vois contraint, une fois de plus, de rappeler au Conseil qu'en vertu du droit international humanitaire, les parties doivent veiller en permanence à protéger tous les civils et les biens de caractère civil, notamment les habitations, les écoles, les hôpitaux et les autres infrastructures critiques, ainsi que les installations et les biens humanitaires. Même en ce moment où ce droit est violé, nous devons garder à l'esprit son caractère essentiel.

Comme on peut le constater, l'espace humanitaire reste complexe et dangereux. Néanmoins, grâce au courage des travailleurs humanitaires, en particulier et principalement des travailleurs locaux, l'ONU et ses partenaires nationaux et internationaux continuent de fournir une assistance vitale dans les zones situées à proximité des lignes de front et ailleurs en Ukraine. Près de 3,6 millions de personnes ont reçu une aide humanitaire en Ukraine au cours du premier trimestre de cette année, notamment une assistance pécuniaire, de la nourriture, des soins de santé et une aide à la subsistance. Depuis le début de l'année, près de 43 convois interinstitutions ont livré des fournitures dans des conditions héroïques à environ 280 000 personnes dans les zones situées près des lignes de front. C'est une caractéristique particulière de l'opération humanitaire en Ukraine et je voudrais prendre un moment pour rendre hommage à ces personnes courageuses qui conduisent ces convois jusqu'à leur destination. Bien évidemment, ceux qui prennent ensuite en charge les articles transportés par ces convois pour ce qu'on appelle l'acheminement jusqu'au dernier kilomètre sont toujours des partenaires nationaux, des organisations et des citoyens ukrainiens.

Des obstacles entravent encore notre capacité à fournir de l'aide à tous ceux qui en ont besoin. Il faut faire davantage pour que nos efforts soient à la hauteur de la situation. Le plus grand défi reste les obstacles qui nous empêchent d'atteindre toutes les zones des régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia qui sont actuellement sous contrôle militaire russe. Le système de notification humanitaire, ainsi que le dialogue direct avec des interlocuteurs clés à Moscou et à Kyïv, dans la pratique, sont en place depuis les premiers jours de la guerre. Ce dispositif a été mis en place pour augmenter au maximum les chances que les convois interinstitutions puissent accéder en toute sécurité et sans entrave à ces zones.

Toutefois, bien que cela fasse 14 mois que nous informons les partenaires de nos intentions, par l'intermédiaire du système, nous n'avons pas été en mesure d'acheminer de l'aide aux communautés situées le long de la ligne de front dans les zones qui sont sous le contrôle militaire de la Fédération de Russie. Pas une seule fois. Nous continuons donc d'étudier d'autres moyens d'accéder à ces zones, y compris différentes modalités d'intervention, en dialoguant avec toutes les parties. Il est impératif d'envisager toutes les options pour atteindre les civils où qu'ils se trouvent. Comme je l'ai dit auparavant, en vertu du droit international humanitaire, toutes les parties sont tenues de permettre le passage en sécurité, rapide et sans entrave des secours humanitaires à destination des civils qui en ont besoin, et doivent veiller à ce que le personnel qui accomplit ce travail dispose de la liberté de circulation nécessaire. J'exhorte les parties à consolider et renforcer leurs efforts de facilitation afin que nous puissions atteindre tous les civils dans le besoin.

Les denrées alimentaires exportées dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire et les exportations de nourriture et d'engrais en provenance de la Fédération de Russie continuent de contribuer de manière cruciale à la sécurité alimentaire dans le monde. Plus de 30 millions de tonnes de marchandises ont déjà été exportées en toute sécurité depuis les ports ukrainiens dans le cadre de l'Initiative, quantité atteinte alors que nous étions justement réunis l'autre jour à Istanbul pour discuter de l'avenir de l'Initiative. Sur ces 30 millions de tonnes, un peu plus de 600 000 tonnes de blé ont été transportées par le Programme alimentaire mondial afin d'appuyer directement les opérations humanitaires menées en Afghanistan, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie et au Yémen, autant d'endroits dont il est souvent question dans cette salle. D'après la dernière analyse en date de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les prix mondiaux des céréales ont chuté de pratiquement

20 % ces 12 derniers mois. Le mois dernier, les prix internationaux du blé ont atteint leur plus bas niveau depuis juillet 2021, en partie du fait de la circulation continue des céréales ukrainiennes, ainsi que des grandes quantités de céréales disponibles à l'exportation en Fédération de Russie et ailleurs. Il s'agit bien sûr de progrès indéniables, mais il y a encore beaucoup à faire.

Le besoin de stocks prévisibles pour les opérations humanitaires qui dispensent une aide alimentaire continue de se faire sentir. L'Initiative concerne aussi l'exportation d'ammoniac, mais cela n'a pas encore eu lieu. Le mois dernier, hélas, nous avons également constaté une réduction du volume des exportations au départ des ports ukrainiens de la mer Noire, en raison d'une dynamique défavorable au sein du Centre de coordination conjoint lui aussi mis en place par l'accord conclu à Istanbul le 22 juillet 2022, et du fait du ralentissement des opérations qui en a résulté. Ces dernières semaines, et en particulier la semaine dernière, nous avons eu des échanges intensifs avec les parties à l'Initiative de la mer Noire en vue de trouver un accord sur sa prorogation et sur les améliorations requises pour qu'elle fonctionne efficacement et de manière prévisible. Ces efforts se poursuivront et occuperont même le devant de la scène dans les prochains jours.

En parallèle, je rends hommage à Rebeca Grynspan et salue son leadership et son équipe. Ils continuent d'apporter, sur des aspects variés, un appui qui produit des résultats concrets, dans le cadre du mémorandum d'accord entre l'ONU et la Fédération de Russie sur la facilitation des exportations de produits alimentaires et d'engrais russes, qui sont si importants pour la sécurité alimentaire internationale.

Pour les raisons que j'ai indiquées, j'espère que les membres du Conseil conviendront que la poursuite de l'Initiative de la mer Noire est indispensable, de même qu'il est essentiel que les parties se réengagent en faveur de son fonctionnement fluide et efficace. Nous continuerons d'appeler chacun à honorer ses responsabilités, sachant que le monde nous observe de très près.

Je profite de l'occasion pour exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement turc pour ses efforts, son énergie et sa mobilisation, puisqu'il a accueilli nos pourparlers la semaine dernière, a négocié l'accord, nous a reçus à Istanbul et est intervenu à tous les niveaux et à chaque étape pour parvenir à un accord viable.

Il est clair que la population ukrainienne et des millions de personnes dans le monde peuvent difficilement se permettre de voir la guerre se poursuivre. Plus

que jamais, elles ont besoin que les hostilités prennent fin et qu'une solution politique soit trouvée pour mettre un terme au conflit. Je fais partie de ceux qui appellent donc le Conseil et tous les États Membres à soutenir tout effort susceptible de faire cesser le carnage et la destruction que nous voyons si clairement, si crûment et de manière continue. En attendant, l'ONU et ses partenaires humanitaires restent déterminés à préserver la vie et la dignité des personnes touchées par la guerre, et à rétablir la paix, que ce soit aujourd'hui, demain ou dans les semaines à venir.

La Présidente : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Griffiths pour son intervention. Le Secrétaire général l'a affirmé clairement le 22 février dernier, alors que l'Assemblée générale se réunissait un an exactement après le déclenchement par la Russie de cette guerre contre l'Ukraine :

« l'invasion de l'Ukraine par la Russie... est un affront à la conscience collective. C'est une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Ses conséquences sur les plans humanitaire et des droits humains sont dramatiques... [et elle] remet en cause les principes et valeurs fondamentaux de notre système multilatéral ». (*A/ES-11/PV.17, p.3*)

Le bilan de cette guerre ne cesse de s'alourdir. Depuis le 28 avril, l'armée russe a repris ses frappes aériennes à grande échelle sur l'ensemble du territoire ukrainien. L'agression russe a déjà fait au moins 23 000 victimes civiles, dont plus de mille enfants. Ce chiffre ne représente qu'une fraction du bilan réel, dans la mesure où le processus de vérification se heurte à d'immenses difficultés, notamment à l'impossibilité d'accéder aux zones temporairement occupées par la Russie. Les journalistes, qui couvrent le conflit avec courage pour établir les faits sont aussi exposés, comme le démontre tragiquement la mort du journaliste français Arman Soldin. Sur le territoire ukrainien, près de 18 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire. La France continuera de témoigner de sa solidarité aussi longtemps que nécessaire, en répondant à ces besoins via son aide bilatérale et dans le cadre européen, ainsi qu'à travers son soutien aux Nations Unies, aux organisations non gouvernementales et autres acteurs humanitaires.

Depuis février 2022, la Russie a perpétré d'innombrables violations du droit international humanitaire et du

droit international des droits de l'homme. Certaines sont constitutives de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité. Elle a pris intentionnellement pour cible la population et les infrastructures civiles. Les crimes perpétrés contre des civils, les tueries, les viols, les attaques délibérées contre des hôpitaux, des écoles, des maternités, les déplacements forcés de population, les déportations et transferts forcés d'enfants ne doivent pas rester impunis. La lutte contre l'impunité est indispensable car il n'y a pas de paix durable sans justice. La France est résolument engagée pour que les responsables des exactions massives répondent de leurs actes et soient traduits en justice. Elle a récemment fait don d'un deuxième laboratoire mobile d'analyse ADN à l'Ukraine pour faciliter la documentation de ces crimes.

La guerre d'agression russe contre l'Ukraine a sur ce pays et sur le monde des répercussions négatives considérables dont la Russie porte seule l'entière responsabilité. En envahissant l'Ukraine, la Russie a aggravé l'insécurité et la malnutrition mondiales. En restreignant les exportations maritimes via la mer Noire, la Russie a choisi d'exploiter les vulnérabilités de certains pays aux fluctuations des marchés des céréales. Nous appelons la Russie à ne pas faire obstacle au prolongement de l'Initiative de la mer Noire, qui bénéficie aux populations les plus vulnérables. La France continuera, avec ses partenaires européens, à intensifier son action pour réduire le risque d'insécurité alimentaire. Elle le fera notamment à travers les corridors de solidarité de l'Union européenne, qui ont permis jusqu'ici l'exportation par voie fluviale et terrestre de plus de 32 millions de tonnes de céréales et autres produits alimentaires.

Je conclurai en citant à nouveau le Secrétaire général, qui n'a eu de cesse de rappeler que la Charte était claire et la position de l'Organisation sans équivoque. La guerre que mène la Russie n'a pas sa place dans le monde moderne et elle ne doit pas être acceptée. Comme il l'a dit, « Il est grand temps de s'éloigner du précipice » (*ibid, p. 4*). Nous savons qu'une paix juste et durable doit être fondée sur la Charte des Nations Unies et le droit international. La France continuera de se tenir aux côtés de l'Ukraine pour parvenir à celle-ci.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance à la demande de la France et de l'Équateur. Je remercie également le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, de son exposé instructif. Je renouvelle les remerciements de ma délégation pour le travail précieux qu'accomplit le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur le terrain. Je salue par ailleurs les efforts que déploient le Haut-Commissariat des Nations

Unies pour les réfugiés, le Comité international de la Croix-Rouge et les organisations humanitaires dans un contexte extrêmement dangereux. Nous demandons à la Fédération de Russie de faciliter un accès sûr aux territoires qu'elle contrôle temporairement, comme l'a souligné M. Griffiths.

Alors qu'environ 15 millions de personnes sont en situation de déplacement, qu'il s'agisse de réfugiés ou de personnes déplacées, les conditions humanitaires continuent de se détériorer et les besoins augmentent en raison de la poursuite des hostilités. Cette situation de déplacement touche principalement les femmes et les filles, qui sont les plus exposées à la violence et aux atteintes, y compris la violence sexuelle. D'autre part, les millions de personnes qui sont rentrées chez elles restent confrontées à des problèmes tels que l'accès limité aux services et la destruction des infrastructures critiques, ainsi que le stress causé par l'instabilité. Nous sommes également affligés par le fait que les pertes civiles continuent d'augmenter, les chiffres faisant état de milliers de morts et de blessés, comme l'a également souligné M. Griffiths il y a quelques instants.

Nous soulignons une fois de plus que les parties doivent respecter strictement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Nous rappelons en outre qu'il est urgent de mettre fin à l'utilisation d'explosifs dans les zones peuplées, et nous déplorons le fait que les armes explosives à large rayon d'impact sont à l'origine de 92,5 % des pertes civiles en Ukraine. Nous sommes également préoccupés par la pollution par les mines et les restes explosifs. Avec au moins 700 infrastructures critiques endommagées ou détruites par la guerre, nous regrettons que la nouvelle intensification des attaques et des bombardements observée ces dernières semaines compromette encore plus l'accès aux services de base, les femmes et les enfants étant particulièrement touchés. Nous sommes préoccupés par la grave crise humanitaire qui touche des milliers de civils en raison des combats intenses à Marinka, Vuhledar et Kurakhove, dans la province ukrainienne de Donetsk.

Nous présentons nos condoléances à la France pour le décès du journaliste français Arman Soldin, de l'Agence France Presse, le 9 mai près de Bakhmout, dans l'est de l'Ukraine, à la suite d'un tir de missile dans le contexte des hostilités. Cela s'ajoute à la tragédie que le conflit a également entraînée pour le journalisme. Nous reconnaissons le rôle important des journalistes s'agissant de documenter et de faire connaître la réalité de la guerre.

Nous demeurons préoccupés par le spectre d'une catastrophe nucléaire, en particulier à Zaporijia, et nous appelons les parties à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter tout accident à la centrale nucléaire.

Nous appuyons les efforts de l'Agence internationale de l'énergie atomique à cet égard et demandons instamment au Conseil de lui fournir un appui sans ambiguïté.

La semaine prochaine, nous commémorerons le cinquième anniversaire de la résolution 2417 (2018), dans laquelle le Conseil exhorte toutes les parties à garantir le bon fonctionnement des systèmes et des marchés alimentaires dans les situations de conflit armé, tout en leur demandant instamment de protéger les civils et les biens nécessaires à la production et à la distribution des denrées alimentaires. D'autre part, nous déplorons une fois de plus les conséquences de cette agression militaire sur la sécurité alimentaire mondiale. Dans ce contexte, nous demandons que la mise en œuvre de l'Initiative de la mer Noire ne soit pas interrompue, mais qu'elle soit au contraire prolongée indéfiniment tant que durera le conflit.

Enfin, nous tenons à souligner que le Conseil et ses membres doivent s'inspirer des résolutions adoptées à la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale et nous réaffirmons notre conviction qu'il est urgent de lancer un processus de paix fondé sur le plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de l'Ukraine afin d'avancer sur la voie de la reconstruction et des réparations, conformément au droit international.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé. Nous saluons les efforts et le travail qu'il accomplit, ainsi que ceux de toute l'équipe du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour répondre aux besoins humanitaires en Ukraine et ailleurs et alléger ainsi les souffrances des populations du monde entier.

Au bout de 16 mois, l'agression militaire spéciale de la Russie est au point mort sur le terrain. Elle n'a toutefois pas cessé, et elle est toujours aussi meurtrière. Au-delà des victimes et des destructions sur les lignes de front, des missiles et des drones acquis illégalement continuent d'être utilisés pour commettre des attaques meurtrières contre des civils innocents, leurs maisons et leurs infrastructures. Le Secrétaire général adjoint vient de faire un compte rendu qui donne froid dans le dos sur les dernières flambées de violence et leurs conséquences. Le droit international interdit de prendre pour cible des bâtiments civils et rien ne le justifie si ce n'est la volonté de semer la peur. La peur aide les régimes autoritaires à imposer un contrôle total sur leurs populations, et elle est utilisée en temps de guerre pour terroriser les civils. Mais la vérité est qu'après 446 jours d'une guerre sans merci, les Ukrainiens n'ont pas capitulé et chaque tentative de les terroriser les a poussés à se défendre avec encore plus d'ardeur.

Après 10 mois d'assauts épuisants et ratés, Bakhmout nous donne à voir un aspect clef de cette guerre absurde. Si Marioupol est devenue le visage hideux de la guerre et le symbole de la brutalité russe, Bakhmout, déjà le théâtre d'une tragédie par le passé, sera connue comme le symbole de la résistance ukrainienne. La douloureuse réalité n'en est pas moins que plus de 23 000 civils ont été tués ou blessés. Rien que pour la première semaine du mois de mai, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 221 victimes civiles en Ukraine. Le Kremlin peut répéter à l'envi que la Russie ne se bat pas contre le peuple ukrainien, mais cela dépasse largement le seuil de la mauvaise blague. Ce sont des civils ukrainiens qui meurent sous les bombes et les obus russes. Les 14 millions de personnes arrachées à leur foyer, les 18 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection, qui ne peuvent pas se permettre d'acheter de la nourriture ou n'y ont pas accès, et les milliers d'enfants systématiquement enlevés ont une chose en commun : ils sont tous ukrainiens.

Nous savons maintenant que les troupes russes ont commis des actes de torture, des atteintes sexuelles et des meurtres contre des non-combattants dans les villes qu'elles ont occupées, notamment Boutcha. Des vidéos ont également fait surface, qui montreraient des soldats russes décapitant des prisonniers de guerre ukrainiens.

Depuis le début de cette guerre, des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises dans diverses régions de l'Ukraine sont dûment étayées, documents à l'appui. Les conclusions de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et du Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe indiquent clairement que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis. Les preuves seront un jour présentées à un tribunal pour établir les responsabilités. Mais parmi tous les crimes commis en Ukraine, les plus incompréhensibles et les plus inhumains sont ceux commis contre les enfants. Partout, dans toutes les cultures, les enfants sont associés à l'innocence et au besoin de soins et de protection. Les crimes commis contre eux sont considérés comme particulièrement révoltants, parce qu'ils le sont. La déportation massive et forcée d'enfants ukrainiens vers la Russie, sous le couvert de différents noms ou initiatives, n'est rien de moins qu'un processus de rééducation mené au mépris total des droits de l'enfant. C'est indéfendable. Nous espérons que le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés évoquera les effets de l'agression militaire en Ukraine sur les enfants.

Cette guerre continue d'avoir des répercussions au-delà de l'Ukraine, en particulier sur la sécurité alimentaire mondiale. Pour des centaines de millions de personnes dans le monde, ce sont la poursuite et le rythme de l'Initiative de la mer Noire qui détermineront si elles pourront mettre de la nourriture sur leur table. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'un ralentissement de l'activité, comme nous l'a dit le Secrétaire général adjoint. Le nombre de navires transportant des céréales a été considérablement réduit ces derniers temps, et tout renouvellement au-delà du 18 mai semble ne plus porter sur une période de plusieurs mois, mais seulement sur une période de quelques semaines. Nous savons ce qui se passe dans le monde lorsque la nourriture est utilisée comme arme. Les prix augmentent, il y a moins de nourriture pour les populations vulnérables et les gens ont faim. On ne siège pas au Conseil de sécurité pour priver de nourriture les personnes qui en ont besoin. Par conséquent, nous demandons que l'Initiative soit prolongée dans le cadre de l'intervention humanitaire mondiale de manière à fournir, pour une période suffisamment longue, les assurances et la confiance nécessaires aux marchés et aux populations.

Il y a deux jours, en Allemagne, le Président Zelenskyy et le peuple ukrainien ont reçu le prix international Charlemagne d'Aix-la-Chapelle pour la lutte qu'ils mènent pour défendre leur pays, ainsi que l'Europe et ses valeurs. Le contraste ne pourrait être plus saisissant : un dirigeant qui défend son pays et son peuple et qui lutte pour l'indépendance est accueilli, honoré, respecté et vénéré partout, tandis qu'un autre dirigeant, responsable de la pire crise de sécurité que l'Europe ait connue depuis des décennies, est sous le coup d'un mandat d'arrêt de la justice internationale. Il n'y a jamais de mauvais moment pour mettre fin à une guerre, surtout une guerre qui n'aurait pas dû commencer. La Russie doit comprendre qu'elle ne peut pas obtenir ce qu'elle veut en Ukraine et décider pour son peuple et son avenir. Il serait nettement préférable qu'elle se retire complètement, immédiatement et sans condition de l'Ukraine et qu'elle respecte ses frontières internationalement reconnues. Tant que cela ne sera pas le cas, et tant que la raison ne l'aura pas emporté, nous resterons pleinement solidaires du Gouvernement et du peuple ukrainiens dans la défense de leur nation, de leur terre et de nos valeurs communes.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, de son exposé. Nous le félicitons, ainsi que son équipe, de l'action infatigable

et noble qu'ils mènent partout dans le monde. Je salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance. Selon l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023, publié par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires,

« cette année, les conflits, la crise climatique meurtrière et les épidémies sanitaires, notamment le choléra et la maladie à coronavirus (COVID-19), ont provoqué une faim et de déplacements record, aggravé la pauvreté et rendu encore plus difficile l'accès à l'égalité pour les femmes et les filles. En conséquence, une personne sur 23 dans le monde a aujourd'hui besoin d'aide humanitaire, soit plus du double du pourcentage d'il y a seulement quatre ans ».

C'est un scénario sombre et terrible. Il est déchirant de savoir que les conflits demeurent le principal facteur des crises humanitaires, et plus encore en Ukraine. L'action humanitaire est un impératif qui vise à mieux répondre aux exigences des personnes dans le besoin, en particulier en ce qui concerne la protection et l'assistance. En dépit de tous les cadres juridiques internationaux existants qui régissent la protection des civils, y compris la dimension humanitaire, la garantie d'une protection efficace des civils dans les conflits demeure un défi redoutable. Notre position fondée sur les principes est que l'action humanitaire doit être considérée comme une priorité absolue.

Dans ce contexte, nous appelons les parties en Ukraine à prendre de toute urgence des mesures qui permettront de créer les conditions favorables à la distribution de l'aide, avec des garanties pour son acheminement, ainsi qu'à la reconstruction et à la promotion d'une paix et d'une réconciliation à long terme dans le pays. Nous lançons une nouvelle fois un appel pressant aux parties belligérantes pour qu'elles reprennent immédiatement des négociations directes menées de bonne foi. Nous pensons qu'il faut donner une chance aux initiatives de paix proposées par un certain nombre d'États, notamment des membres du Conseil. Le règlement politique est la bonne façon de s'attaquer aux problèmes humanitaires. Dans ce contexte, nous sommes d'accord avec M. Griffiths sur le fait que l'Initiative de la mer Noire est d'une importance capitale. Par conséquent, nous demandons que l'Initiative, qui doit expirer cette semaine, soit renouvelée, améliorée et élargie conformément aux conclusions du Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière du Secrétaire général.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions commencer notre intervention

en soulignant l'hypocrisie qui sous-tend l'organisation de la présente séance du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Ukraine. Aucune séance n'a eu lieu sur ce sujet pendant tout le mois d'avril, et les délégations française et équatorienne, ainsi que d'autres délégations occidentales, n'ont manifesté aucun intérêt pour la situation en Ukraine. Cependant, nous voyons aujourd'hui les membres de l'Union européenne faire littéralement la queue pour lire leurs déclarations identiques devant les caméras. Cela illustre clairement, une nouvelle fois, qu'il n'y a pas de véritable préoccupation pour le sort des personnes vivant en Ukraine et encore moins pour celles vivant dans les territoires libérés du Donbass, tout comme les délégations occidentales ne se sont pas préoccupées de la situation des citoyens ordinaires dans cette région depuis 2014.

Et nous n'entendons aujourd'hui aucune expression de regret sur le fait que le 28 avril, les formations ukrainiennes ont procédé à un nouveau pilonnage épouvantable de Donetsk. Un bus bondé a été touché par des tirs d'artillerie et réduit en cendres. Neuf personnes ont été tuées, dont un enfant. Une expertise a montré que les bombardements ont été effectués à l'aide de missiles à fragmentation conçus pour des lance-roquettes multiples fabriqués en Slovaquie. Les mêmes obus ont également été utilisés lors de l'attaque de la cathédrale centrale de Donetsk pendant la messe nocturne de Pâques. L'intervenant d'aujourd'hui n'a pas dit un mot à ce sujet non plus. Qu'en est-il de son engagement en faveur de la protection des civils ? Ou peut-être s'agit-il du mauvais type de civils ?

La responsabilité de ces crimes incombe non seulement au régime de Kiev, mais aussi à ceux qui lui fournissent des armes. En outre, chaque jour, alors qu'on pourrait croire que l'approvisionnement d'armes à destination de l'Ukraine avait atteint ses limites, nous recevons de nouvelles informations faisant état de livraisons d'armes occidentales de plus en plus lourdes et sophistiquées, parmi lesquelles des lance-roquettes multiples HIMARS, des obus à l'uranium appauvri, des systèmes de missiles à longue portée, des centaines de chars, et j'en passe. Nous reviendrons sur cette question dans le cadre de la séance que nous avons demandée sur ce sujet le 18 mai.

Certaines de ces armes sont fournies par des membres du Conseil de sécurité assis juste à côté de nous, eux qui sont si soucieux des conséquences humanitaires du conflit en Ukraine. Elles coûtent chaque jour la vie à des civils, des femmes et des enfants, et détruisent des hôpitaux et des écoles dans la République populaire de Donetsk, la République populaire de Lougansk et les

régions de Zaporojie et de Kherson. Toute la puissance militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord les prend pour cible, et les autorités de Kiev se targuent ouvertement d'avoir légalement le droit de tout détruire sur ces territoires. Une fois de plus, nous voulons répondre à ceux qui l'ont dit ou le diront aujourd'hui : les forces militaires de la Fédération de Russie ne combattent pas les civils et ne les soumettent pas à des frappes ciblées, contrairement aux forces armées ukrainiennes.

Les pays occidentaux sont bien connus pour aimer parler de la lutte contre l'impunité, surtout lorsqu'il ne s'agit pas de leurs propres crimes. Ils pensent qu'ils n'auront pas à rendre de comptes pour les millions de civils tués en Afghanistan, en Iraq, en Libye et ailleurs. Nous sommes convaincus qu'un jour, leur responsabilité les rattrapera. Et ni les menaces de sanctions contre les juges, comme ce fut le cas dans le cadre des enquêtes sur les crimes de guerre commis par les États-Unis en Afghanistan, ni l'intimidation des témoins et la manipulation des rapports d'enquête ou la dissimulation des faits n'y changeront quoi que ce soit. On constate déjà que les pays en développement qui adoptent une position neutre à l'égard de l'Ukraine rejettent les pressions exercées sur eux. Nous sommes convaincus qu'ils en ont assez de justifier leurs moindres faits et gestes ou appels à la paix. Annalena Baerbock a récemment déclaré que les livraisons d'armes par des pays tiers à la Russie sont inacceptables, car elles peuvent être considérées comme une participation au conflit. Qu'en est-il du fait que l'ensemble de la machine militaire de l'Occident alimente désormais la guerre ? Il s'agit là d'un énième aveu candide de la participation de l'Occident au conflit.

Grâce à la tolérance de ses parrains occidentaux, Kiev n'hésite pas non plus à recourir à des méthodes ouvertement terroristes. Parmi ses crimes figurent l'attaque terroriste perpétrée sur le pont de Crimée, le meurtre des journalistes Darya Dugina et Maxim Fomin, ainsi que la tentative d'assassinat de Zakhar Prilepin, qui a coûté la vie à son ami Alexander Shubin. Le 3 mai, le Service fédéral de sécurité de la Russie nous a informés qu'il avait déjoué une tentative d'assassinat des dirigeants de la République de Crimée, planifiée par les services de renseignement du Ministère ukrainien de la défense. Le Chef des services de renseignement, Kyrylo Budanov, a déclaré sans détour qu'il était prêt à tuer des ressortissants russes dans le monde entier. Et après la tentative d'assassinat de Zakhar Prilepin, l'agence de presse publique ukrainienne UNIAN a publié un sondage pour savoir quelle personnalité russe devrait être la prochaine sur la liste. De quoi s'agit-il si ce n'est d'une incitation ouverte au terrorisme ? Comment les citoyens français, américains et d'autres

pays peuvent-ils accepter cela, eux qui ont eux-mêmes subi des attentats terroristes ? Comment le Secrétaire général et les représentants d'autres organisations internationales peuvent-ils rester silencieux à ce sujet ?

Aujourd'hui, nous entendrons beaucoup parler de la solidarité de l'Occident avec l'Ukraine, de sa volonté de la soutenir jusqu'au bout. Cependant, ils doivent bien comprendre que ce soutien mènera justement l'Ukraine à sa perte. En 2022, la dette extérieure a atteint le chiffre record de 132 milliards de dollars, soit 89 % du produit intérieur brut. Selon les prévisions, elle dépassera les 100 % à la fin de l'année. Les montants colossaux accordés à l'Ukraine par le Fonds monétaire international, l'Union européenne et Washington plongent le pays dans le gouffre de l'endettement. Toute cette solidarité n'est pas gratuite, et ce sont les Ukrainiens ordinaires qui devront la rembourser.

En attendant, les capitaux affluent dans le pays. Selon nos informations, les fonds seront distribués par la société financière américaine Black Rock, avec laquelle Kiev a récemment signé un accord pour lancer le Fonds de développement de l'Ukraine. Sous couvert d'attirer des investissements privés pour financer des projets de grande envergure dans des domaines clés de l'économie, on assiste au transfert de la souveraineté de l'État aux mains du plus grand fonds d'investissement au monde, dont le siège se trouve à New York. Précédemment, nous avons aussi indiqué au Conseil qu'au cours des 10 dernières années, la superficie des terres arables ukrainiennes passées sous le contrôle de sociétés agro-industrielles en majorité américaines dépassait les 4 millions d'hectares. En outre, les denrées alimentaires exportées d'Ukraine dans le cadre de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens n'ont pas été envoyées, comme on le sait maintenant, aux pays souffrant de la faim, mais ont servi pour des livraisons commerciales.

L'Occident fait toujours passer ses intérêts en premier. En substance, nous avons ici un nouvel exemple de la façon dont la monnaie des États-Unis boucle la boucle : une grande partie de cet argent retournera sur les comptes de sociétés occidentales, et une autre finira sur les comptes offshore de bureaucrates ukrainiens et américains. Les dirigeants ukrainiens ne pourront probablement pas tout emporter avec eux lorsqu'ils quitteront précipitamment le pays, comme ce fut le cas pour l'ancien Président afghan.

Les pays européens ne sont pas en reste en matière de cynisme. Dès lors qu'il a été question du bien-être des agriculteurs dans les pays de l'Union européenne, les

slogans politiques ont cédé la place au pragmatisme. En avril de cette année, les pays qui, en raison des « corridors de solidarité », étaient saturés de produits agricoles ukrainiens, ont pris des mesures extrêmes. Ils ont interdit de façon unilatérale les importations et, dans certains cas, même le transit via leur territoire des céréales et d'autres produits agricoles en provenance d'Ukraine.

Le fait incontestable qu'une grande partie des denrées alimentaires ukrainiennes, qui étaient censées au demeurant être envoyées dans les pays du Sud, reste au sein de l'Union européenne, est un exemple frappant de la véritable nature des initiatives humanitaires très médiatisées de Bruxelles. Pour rappel, le lancement des fameux « corridors de solidarité » s'est accompagné de mesures parallèles visant à libéraliser les exportations ukrainiennes vers l'Union européenne, ce qui a grandement facilité l'arrivée des produits ukrainiens sur le marché de l'Union européenne, plutôt que sur les marchés des pays en développement.

La Russie adopte une attitude très responsable vis-à-vis de la situation alimentaire dans le monde. Bien que les problèmes mondiaux en matière de sécurité alimentaire soient apparus bien avant le début de l'opération militaire spéciale en raison de la politique monétaire irresponsable des pays occidentaux et qu'ils aient été aggravés par la pandémie, nous avons répondu positivement, le 22 juillet 2022, à l'initiative du Secrétaire général, dont l'objectif principal était d'améliorer la situation en facilitant l'approvisionnement des pays en développement en denrées alimentaires et en engrais. Un compromis global a été conclu pour exporter des denrées alimentaires et de l'ammoniac via les ports ukrainiens de la mer Noire et pour débloquer les exportations de céréales et d'engrais en provenance de la Russie.

Cependant, les choses ne se sont pas passées comme prévu. Au 4 mai, 40 % de tous les produits exportés par le corridor maritime étaient destinés aux pays de l'Union européenne. Les pays les plus pauvres ne représentent même pas 3 % de ces exportations. Depuis près d'un an maintenant, l'Occident, qui pourtant ne souffre pas de la faim, épuise les réserves agricoles ukrainiennes.

Ce n'est que depuis le 18 mars, au début de la troisième phase de l'Initiative de la mer Noire, que les livraisons de denrées alimentaires aux pays africains ont augmenté de 54 % par rapport à la deuxième phase. Et cela n'a été rendu possible que par les efforts acharnés de l'équipe russe du Centre de coordination conjoint d'Istanbul. Ils ont été les seuls à se battre, même contre l'ONU, pour que les demandes émanant de navires à destination de l'Afrique soient examinées en priorité.

L'exportation d'ammoniac devait être lancée en parallèle de l'exportation de céréales. Or, il n'en a rien été. La partie ukrainienne du Centre de coordination conjoint a refusé ne serait-ce que de débattre du déblocage de la conduite d'ammoniac Togliatti-Odessa, qui était prévu dans l'accord tripartite correspondant. Au lieu de cela, elle a posé toutes sortes de nouvelles conditions qui n'étaient pas prévues dans l'Initiative.

Depuis près d'un an maintenant, nous n'avons pas vu le moindre progrès concernant la deuxième partie du compromis global entre Guterres et la Fédération de Russie, à savoir le mémorandum d'accord entre la Russie et le Secrétariat de l'ONU. La principale banque russe, Rosselkhozbank, qui a précisément pour mission d'effectuer les opérations financières liées aux exportations de denrées alimentaires, reste sous le coup des sanctions. Les transactions ponctuelles promises si généreusement par Washington et Bruxelles sont tout simplement risibles lorsqu'elles sont présentées comme une solution viable au problème. Le compromis global proposé par le Secrétaire général ne fonctionne que pour la partie liée au service des exportations commerciales ukrainiennes. Les approvisionnements agricoles russes continuent d'être effectivement bloqués par les sanctions occidentales, sans aucune perspective d'assouplissement en ce qui concerne les engrais et les denrées alimentaires censés ne pas faire l'objet de sanctions. Les États-Unis et leurs satellites, avec leurs prêches habituels, soutiennent essentiellement que le monde a davantage besoin de maïs fourrager ukrainien, qui représente 70 % des exportations, que de blé et d'engrais russes.

Comme nous le savons, des négociations quadripartites de haut niveau se sont tenues à Istanbul la semaine dernière pour débattre de l'avenir de l'Initiative de la mer Noire. Les échanges à ce sujet se poursuivent. Nous voudrions toutefois rappeler que, dès le mois de mars, au moment de la précédente prorogation, nous avons souligné l'absence de progrès au regard des cinq problèmes systémiques qui bloquent les exportations agricoles russes.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Martin Griffiths de son exposé éclairant.

C'est avec une grande préoccupation que nous continuons d'assister à l'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation flagrante du droit international, y compris la Charte des Nations Unies. La Russie doit mettre un terme à la guerre qu'elle a déclenchée.

Le Japon dénonce les attaques perpétrées par la Russie contre des infrastructures civiles et des centres urbains en Ukraine. Les attaques menées contre des immeubles résidentiels, des hôpitaux, des écoles, des installations énergétiques et d'autres sites indispensables

à la vie mettent en péril le bien-être et l'avenir du peuple ukrainien. Nous rappelons une fois de plus que les attaques aveugles contre des populations civiles innocentes constituent un crime de guerre. Il ne doit pas y avoir d'impunité pour les crimes de guerre ni pour aucune autre atrocité. La Russie doit répondre de ses actes.

Nous condamnons par ailleurs toutes les violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits humains, et nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter les principes humanitaires internationaux.

Pour rétablir une paix juste et durable en Ukraine, le Japon est attaché au relèvement et à la reconstruction rapides du pays. Nous continuerons de fournir une aide humanitaire, financière et autre, d'un montant total de 7,6 milliards de dollars, afin d'appuyer l'Ukraine dans différents domaines, notamment l'électricité, la lutte anti-mines et l'agriculture.

Les problèmes auxquels nous nous heurtons aujourd'hui sont très complexes, mais l'agression de la Russie contre l'Ukraine a exacerbé la crise mondiale de la sécurité alimentaire et engendré une forte inflation. Pour remédier à ces problèmes urgents, l'Initiative de la mer Noire joue un rôle central s'agissant d'en atténuer les répercussions sur l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le monde. Elle a permis de faciliter l'exportation de plus de 30 millions de tonnes de céréales depuis les ports ukrainiens et d'allouer plus de 56 % de ces exportations alimentaires aux pays en développement. Par conséquent, non seulement elle a contribué à la réduction des prix de l'alimentation au niveau mondial, mais elle a aussi apporté un soutien essentiel aux personnes gravement touchées par la guerre, en particulier dans les pays en développement.

Le Japon salue le dévouement sans faille du Secrétaire général, de M. Griffiths et de M^{me} Grynspar, qui s'efforcent de préserver la continuité et l'intégrité de l'Initiative. Nous adressons en outre nos remerciements au Gouvernement turc pour l'appui diplomatique et opérationnel qu'il apporte à l'Initiative.

Dans le cadre des efforts déployés pour prévenir une aggravation de la crise alimentaire, le Japon contribue activement à offrir une aide alimentaire d'urgence et à renforcer la résilience de la communauté internationale, notamment les États Membres vulnérables, et il s'est jusqu'à présent engagé à verser plus de 250 millions de dollars d'aide.

Il est tout à fait regrettable que la Russie se soit opposée à une prorogation automatique de 120 jours de l'Initiative en mars. Il est également très préoccupant

de constater que depuis le 1^{er} mai, le taux d'inspection du Centre de coordination conjoint a considérablement chuté, ce qui indique non seulement que la Russie n'est pas disposée à faciliter les inspections et les déplacements de navires, mais aussi qu'elle a l'intention de suspendre l'Initiative. La perspective d'une suspension est alarmante, car elle ne tient aucun compte des conséquences catastrophiques qui pourraient en résulter pour l'approvisionnement alimentaire mondial.

Pour prévenir la faim dans le monde et lutter contre l'insécurité alimentaire, nous devons garantir le passage sûr et sans heurt des navires transportant des céréales, des denrées alimentaires connexes et des engrais depuis les ports ukrainiens désignés en assurant la continuité des opérations conduites dans le cadre de l'Initiative. Le Japon appelle toutes les parties concernées, en particulier la Russie, à agir de manière responsable pour garantir la prorogation de l'Initiative.

L'angoisse éprouvée par l'Ukraine et la pression qui en découle sur la sécurité alimentaire mondiale doivent cesser. Le Japon réaffirme sa volonté inébranlable d'apporter un soutien global au peuple ukrainien et de lui témoigner sa solidarité. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts en vue de sécuriser les approvisionnements alimentaires mondiaux, contribuant ainsi à stabiliser les marchés mondiaux, à prévenir la pauvreté, à endiguer l'instabilité sociale et à maintenir la paix et la sécurité internationales.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, pour les informations qu'il vient de partager avec nous sur la situation humanitaire en Ukraine. Je salue la participation à cette séance du Représentant permanent de l'Ukraine, de la Délégation de l'Union européenne, ainsi que des représentants de la Roumanie, de la Pologne, de la Lituanie et du Danemark.

Au seuil du quinzième mois de guerre en Ukraine, le bilan de ce conflit meurtrier, en termes de pertes, de souffrances et de détresse humaines, ne cesse de s'alourdir. Les civils et les infrastructures civiles continuent d'être les cibles de combats meurtriers et de nombreux déplacements de population consécutifs aux bombardements, qui rendent impossible le quotidien des populations innocentes. En dépit d'une solidarité internationale prompte et conséquente, l'aide humanitaire n'a pu parvenir à l'ensemble des personnes dans le besoin, dont les dernières évaluations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires situent le nombre à 17,6 millions de personnes en 2023, selon des statistiques de la semaine dernière.

Nous saluons le travail des agences spécialisées des Nations Unies et de toutes les organisations engagées sur le terrain, qui doivent faire face à des besoins humanitaires spécifiques, dans des conditions souvent difficiles. Nous reconnaissons leurs efforts pour pourvoir aux secours urgents consécutifs aux bombardements, mais aussi à l'assistance multiforme dont les populations ont quotidiennement besoin dans leur exode ou dans les lieux d'accueil.

Nous appelons les parties à faciliter l'accès des convois humanitaires vers toutes les zones d'intervention, et en particulier celles qui sont au plus près de la ligne de front, les plus touchées. Les personnes qui ne prennent pas part aux combats, et en particulier les personnes vulnérables comme les enfants, les personnes malades ou les personnes âgées, doivent pouvoir accéder aux services essentiels tels que l'eau, l'électricité ou les médicaments.

Nous réitérons notre appel constant aux belligérants à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, à ne pas cibler les infrastructures essentielles et les populations civiles et à s'abstenir d'utiliser des armes dont les effets aveugles infligent des souffrances inutiles aux civils ou peuvent induire une menace durable pour ces derniers, notamment par leurs effets sur l'environnement. Nous soulignons en particulier la nécessité pour les belligérants de s'abstenir de recourir aux mines ou aux armes à sous-munitions ou autres armes téléguidées, et de prendre le maximum de précautions en vue de minimiser leurs effets sur les civils, et en particulier les femmes, les enfants et les personnes les plus vulnérables.

L'ampleur des défis sécuritaires qui se juxtaposent dans plusieurs foyers de tensions met à rude épreuve l'élan de solidarité internationale et complexifie la mobilisation humanitaire. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés alerte contre des pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments, dont les effets peuvent être catastrophiques s'ils ne sont pas très vite endigués. Quant aux besoins de financement du plan d'intervention rapide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'année 2023 en Ukraine, il est évalué à 205 millions de dollars.

Dans ce contexte économique mondial fortement impacté par la multiplicité des crises, par la résurgence d'autres conflits armés et par le durcissement de la crise humanitaire, notamment en lien avec l'insécurité alimentaire galopante, l'équation paraît avoir pour seule issue pertinente d'investir dans le dialogue afin de trouver une solution diplomatique et politique en vue de mettre fin à la

guerre. Le prix à payer, aussi bien en vies humaines qu'en reconstructions matérielles, est trop lourd, et chaque jour de guerre ne fera qu'augmenter la facture.

Mon pays demeure convaincu que la paix et la coexistence pacifique découleront de négociations de bonne foi entre l'ensemble des parties. L'Initiative de la mer Noire et l'accord relatif à l'échange des prisonniers de guerre confortent notre conviction. Nous demeurons attentifs et prêts à encourager toute initiative de règlement du conflit par les canaux diplomatiques.

Mon pays reste du côté de la recherche de solutions viables qui permettent de régler durablement le conflit et de parvenir à la paix, et appelle les parties à s'investir dans des négociations de bonne foi en vue de mettre fin à la guerre meurtrière en Ukraine.

M^{me} Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance, et nous remercions également la France et l'Équateur de vous en avoir fait la demande. Nous remercions aussi le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé instructif.

Malheureusement, la guerre contre l'Ukraine se poursuit et met en danger la vie de civils innocents, alors que plusieurs villes et localités continuent d'être lourdement bombardées par l'artillerie militaire. Depuis plusieurs semaines, des régions telles que Bakhmout, Marioupol, Lyssytchansk, Popasna et Sievierodonetsk sont le théâtre d'intenses combats, qui auraient fait de nombreuses victimes parmi la population civile. Rien qu'au cours de la première semaine de ce mois, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 221 victimes civiles, dont 58 personnes tuées et 163 blessées, principalement par des engins explosifs à large rayon d'impact. Comme il est souvent indiqué dans les exposés au Conseil de sécurité, les chiffres sont probablement plus élevés que ceux qui ont été communiqués.

Bien que le nombre de victimes ait diminué par rapport aux mois précédents, nous sommes convaincus que toute victime civile est une victime de trop pour une guerre qui n'aurait jamais dû être menée. En outre, les deux parties ont payé un lourd tribut, puisque des centaines de milliers de leurs hommes auraient perdu la vie ou auraient été blessés sur les lignes de front.

Si la tournure que prendra la guerre dans les jours à venir est incertaine, ce qui reste inchangé, ce sont les obligations qui incombent aux parties belligérantes d'assurer la protection des civils en temps de guerre, en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de

l'homme. Conformément à ces obligations humanitaires, nous exhortons les parties à garantir le passage en toute sécurité des civils et à garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones où les populations ont besoin d'aide, y compris les territoires occupés de l'Ukraine. Nous mettons en garde contre les attaques délibérées visant des zones habitées par des civils ainsi que contre la destruction des infrastructures civiles, en particulier les installations d'approvisionnement en énergie et en eau, les habitations, les centres médicaux, les écoles et les marchés, dont la destruction a pour effet d'accroître la vulnérabilité des civils et d'aggraver les conditions difficiles dans lesquelles ils vivent.

Nous sommes reconnaissants aux organismes humanitaires des Nations Unies et aux autres partenaires de leur engagement sans faille et des efforts indispensables qu'ils déploient pour atténuer les conséquences de la guerre sur la vie des populations innocentes. Nous tenons à souligner qu'il importe d'assurer l'accès de tous et toutes aux services de santé médicale, procréative et psychologique, en particulier pour les femmes et les enfants.

Nous remercions les dirigeants de l'ONU et de la Türkiye des efforts qu'ils ont déployés à l'appui de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, et nous nous associons aux appels lancés en faveur de la prorogation de l'Initiative, qui permettra d'apaiser les inquiétudes liées aux marchés des produits de base. Comme indiqué dans l'exposé d'aujourd'hui, l'accord sur les céréales a joué un rôle important dans la stabilisation des prix mondiaux des denrées alimentaires durant l'année écoulée. Tout en exprimant notre espoir de voir l'Initiative reconduite, nous appelons une nouvelle fois les protagonistes et toutes les parties prenantes à renouveler leurs engagements afin de garantir son bon fonctionnement à tous égards. Ma délégation exhorte en outre les parties prenantes à faire des progrès en vue de la levée des obstacles à la mise en œuvre effective du protocole d'accord sur la promotion des exportations de denrées alimentaires et d'engrais en provenance de la Russie vers les marchés mondiaux.

À la suite de la récente évacuation des localités situées autour de la centrale nucléaire de Zaporijia, une opération qui a accru l'incertitude parmi les habitants et à l'étranger, nous partageons les préoccupations exprimées au sujet des conditions de travail du personnel de la centrale et nous appuyons les consultations qui sont actuellement menées par l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de garantir la protection de la centrale. Nous souhaitons réaffirmer la nécessité absolue de garantir la sûreté et de la sécurité nucléaires en Ukraine et rappeler qu'il ne saurait y avoir de vainqueur dans un conflit nucléarisé. C'est pourquoi nous demandons que de

telles capacités ne soient pas déployées dans le cadre du conflit, dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Nous restons convaincus que la guerre contre l'Ukraine ne peut être gagnée par la voie militaire, et c'est pourquoi nous continuons d'exhorter la communauté internationale à continuer de privilégier les initiatives diplomatiques qui peuvent contribuer à la cessation immédiate des hostilités. Nous estimons qu'il est plus que temps que la communauté internationale s'appuie sur le consensus international en faveur de la paix en Ukraine pour trouver une voie crédible vers un règlement politique global, conformément au droit international et à l'esprit de la Charte des Nations Unies. Nous appelons une nouvelle fois la Fédération de Russie à reconsidérer ses actions conformément à nos engagements communs en faveur de la paix et de la sécurité internationales et à retirer immédiatement et sans condition ses forces de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'attachement sans faille du Ghana à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, tout en renouvelant notre soutien à tous les efforts humanitaires déployés pour venir en aide au peuple ukrainien en proie à la souffrance.

M. Sénéchal de Goffredo Junior (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé détaillé sur la situation humanitaire en Ukraine et sur l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Nous regrettons que de trop nombreuses personnes continuent de payer un lourd tribut à la poursuite d'une solution militaire au conflit, comme cela a été le cas à la suite des frappes aériennes menées au début du mois sur Kyïv et d'autres villes ukrainiennes, et de l'intensification des combats à Bakhmout la semaine dernière. Nous exprimons notre solidarité avec les victimes.

Nous appelons de nouveau toutes les parties à respecter et à faire respecter le droit international humanitaire et les principes fondamentaux de distinction entre combattants et civils, de proportionnalité, de précaution, de nécessité et d'humanité. Les parties doivent s'abstenir de mener des attaques contre les infrastructures civiles critiques. Nous insistons également sur la nécessité de garantir un accès humanitaire sans entrave aux personnes qui ont besoin d'assistance, où qu'elles se trouvent, ainsi que la sécurité du personnel humanitaire, y compris des unités et du matériel médicaux. Les messages humanitaires ne doivent pas être politisés, et le droit international humanitaire ne doit pas être appliqué de manière sélective.

Depuis le début du conflit, le Brésil préconise, aux côtés d'autres États Membres de l'ONU, la cessation immédiate des hostilités, sans préjuger des résultats des futures négociations de paix, afin d'éviter de nouvelles violences. Notre position reste inchangée. Les efforts déployés par d'autres États Membres dans ce sens sont encourageants. Nous prenons note des nouveaux appels en faveur du dialogue entre les parties, qui, de notre point de vue, est la seule voie vers une paix durable.

Nous estimons que la reconduction de l'Initiative de la mer Noire est une mesure essentielle pour renforcer la confiance entre les parties. Le Brésil est favorable à la prorogation des accords aussi longtemps que nécessaire, afin de limiter les incertitudes quant à l'approvisionnement mondial en céréales et en engrais. Les pays en développement subissent de plein fouet les effets collatéraux du conflit, en raison de leur vulnérabilité structurelle aux fluctuations des prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles.

Le succès de l'Initiative est une responsabilité collective. Nous encourageons la Russie et l'Ukraine à parvenir à un accord et exhortons les autres États Membres à s'abstenir de toute action contraire à l'esprit des accords d'Istanbul, y compris en ce qui concerne les exportations russes de céréales et d'engrais.

Nous sommes préoccupés par la détérioration du climat politique au Conseil. Si nous avons, autour de cette table, des points de vue divergents sur les origines du conflit et sur la voie à suivre, nous devons néanmoins avoir la même compréhension des normes et principes fondamentaux du droit international humanitaire. Le Brésil ne peut qu'exprimer sa frustration face à l'incapacité du Conseil de trouver un terrain d'entente et d'adopter une résolution appelant toutes les parties à respecter le droit international humanitaire. Nous trouvons également regrettable que le conflit en Ukraine nuise à d'autres questions qui préoccupent la communauté internationale, y compris dans d'autres instances multilatérales, en faisant obstacle au dialogue et en rendant difficile la recherche de solutions à d'autres défis urgents dont nous sommes responsables.

Les tentatives de contraindre les autres à choisir un camp, qui ont été évoquées par le représentant du Gabon lors d'une séance tenue au début du mois (voir S/PV.9316), sont tout aussi regrettables. La défense de la Charte des Nations Unies et du droit international est un devoir qui incombe à tous les membres, et nous sommes attachés à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Cette position de principe ne doit toutefois pas entraver les efforts du Conseil

visant à trouver une solution pacifique. Il faudra pour cela que les parties et les autres États Membres soient disposés à comprendre les exigences et les préoccupations de toutes les parties. Plus tôt nous nous engagerons dans cet effort collectif, mieux ce sera.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de ses observations qui donnent à réfléchir.

Pour commencer, je tiens à rappeler que chaque fois que la Russie fait obstruction à l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens et menace de la suspendre, elle provoque l'augmentation des prix des denrées alimentaires partout dans le monde. Cela signifie des prix plus élevés pour tous, y compris pour les pays pauvres et à revenu intermédiaire et pour l'ONU, qui s'approvisionne également en denrées alimentaires sur le marché mondial. Nous avons entendu l'ONU dire à maintes reprises, à l'instar du Secrétaire général adjoint Griffiths à l'instant, que cette initiative est indispensable pour stabiliser le cours mondial des denrées alimentaires et fournir des denrées alimentaires aux personnes qui souffrent de la faim dans le monde. Malgré cela, la Russie a cessé d'honorer les obligations contractées envers l'ONU et la Türkiye. Elle ralentit délibérément le rythme des inspections de navires et réduit considérablement la quantité de céréales qui quitte les ports ukrainiens pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables du monde. Ces dernières semaines la délégation de la Fédération de Russie déployée auprès du Centre de coordination conjoint d'Istanbul a refusé, à plusieurs reprises, d'autoriser l'inspection des navires. Maintenant, la Russie menace de mettre fin à sa coopération le 18 mai.

Alors que la Russie entrave l'exportation des céréales depuis l'Ukraine, qui permettent de nourrir des personnes souffrant de la faim, elle exporte sans problème sa récolte de céréales. Le Gouvernement russe invoque régulièrement la nécessité d'appliquer le mémorandum d'accord qu'elle a conclu avec l'ONU sur l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais russes. Dans ce mémorandum d'accord, la Russie s'est engagée à « faciliter l'exportation sans entrave de denrées alimentaires, d'huile de tournesol et d'engrais » à partir des ports ukrainiens de la mer Noire. La Russie doit tenir ses engagements. Elle doit cesser de faire obstacle à la sécurité alimentaire mondiale et de l'entraver par ses jeux de pouvoir cyniques et ses prises de profits.

Nous payons tous le prix fort des actions de la Russie, mais personne n'en fait plus les frais que l'Ukraine. Après 15 mois et d'innombrables séances d'information,

nous ne sommes malheureusement pas plus près de mettre fin aux souffrances humanitaires causées par la guerre provoquée de la Russie contre l'Ukraine. Au contraire, le nombre de morts augmente en raison des frappes de missiles et de drones de la Russie sur les centres urbains de l'Ukraine. Du 1^{er} au 4 mai, la Russie a effectué plus de 145 frappes aériennes en Ukraine. Cela représente en moyenne plus d'un missile, d'un drone ou d'une bombe par heure, 24 heures sur 24, pendant trois jours d'affilée. Rien qu'au cours de ces trois jours, les attaques de la Russie ont tué et blessé plus de 100 civils, dont au moins cinq enfants.

Les organisations humanitaires signalent une détérioration de la situation dans les zones situées le long de la ligne de front et une pénurie des produits de première nécessité tels que l'électricité, les denrées alimentaires et le carburant. L'intensification des attaques du Président Poutine contre les infrastructures critiques de l'Ukraine fait peser une menace sur chacun de nous. Les obstacles que la Russie érige pour enrayer le fonctionnement de l'Initiative de la mer Noire a des conséquences sur les personnes qui souffrent de la faim dans le monde. La Russie ne se soucie nullement d'atténuer les répercussions de la guerre qu'elle mène contre l'Ukraine, tout comme elle ne montre aucun véritable intérêt pour la négociation ou une diplomatie réelle. Nous demandons à Poutine de cesser de tenir en otage les personnes affamées dans le monde et de proroger et mettre pleinement en œuvre l'Initiative de la mer Noire. Nous appelons à nouveau la Russie à mettre fin à ses attaques contre le peuple ukrainien et à retirer complètement ses forces du territoire ukrainien. Seule la Russie a le pouvoir de mettre un terme à cette guerre insensée qu'elle a déclenchée.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé qui n'est guère réjouissant et du travail que lui et son équipe accomplissent sur le terrain.

La situation humanitaire en Ukraine a continué de se détériorer depuis la dernière séance du Conseil sur cette question (voir S/PV.9286). Au cours des 15 derniers mois, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et d'une protection d'urgence est passé d'environ 3 millions à près de 18 millions. Nous tenons à le dire aussi clairement que possible, l'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine est le seul facteur responsable de cette situation. Malte condamne fermement l'escalade constante de la Russie dans sa guerre illégale d'agression contre l'Ukraine. Les Ukrainiens continuent de subir des attaques délibérées à grande échelle contre des infrastructures essentielles à la survie de la population civile. Les services de base, notamment

l'énergie, l'approvisionnement en eau et le chauffage, ont été détruits par les attaques russes. Les attaques incessantes de la Russie contre les infrastructures énergétiques ont provoqué une crise de l'énergie au cours des premiers mois de l'année 2023, éprouvant davantage la résilience du pays.

La Russie commet aveuglément des meurtres de civils, des actes de torture et d'autres formes de traitements cruels, inhumains et dégradants, ainsi que des violences sexuelles et fondées sur le genre, des enlèvements et des déportations forcées d'enfants. Ce faisant, elle viole délibérément l'ordre international fondé sur des règles. Selon le dernier rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, le transfert forcé et la déportation d'enfants ukrainiens vers la Russie ou les régions sous contrôle russe constituent des violations du droit international humanitaire et s'apparentent à des crimes de guerre. Il faut renvoyer ces enfants au plus vite en Ukraine en ayant recours à l'assistance technique des organisations internationales. Nous demandons à la Russie de cesser les déportations illégales et de respecter la Convention relative aux droits de l'enfant.

Par ailleurs, nous saluons et encourageons la poursuite des efforts visant à garantir que les auteurs présumés de tous les crimes commis par la Russie contre l'Ukraine et sur le territoire ukrainien répondent pleinement de leurs actes. Dans ce contexte, nous soutenons les processus en cours de la Cour internationale de Justice et de la Cour pénale internationale (CPI). Malte est fermement convaincue qu'il ne peut y avoir de paix sans justice. À cet égard, elle s'est associée à d'autres États parties au Statut de Rome de la CPI pour saisir la Cour de la situation en Ukraine et continuera d'œuvrer au renforcement de la coopération entre la CPI et le Conseil de sécurité afin de poursuivre l'enquête sur le crime d'agression commis par la Russie. Malte est une fervente partisane de la CPI en tant que symbole de l'application du principe de responsabilité. Nous prenons note du mandat d'arrêt délivré contre le Président Vladimir Poutine et la Commissaire aux droits de l'enfant de la Russie, Maria Lvova-Belova. Nous sommes fermement convaincus que de tels crimes ne doivent pas rester impunis et que tous leurs auteurs doivent répondre de leurs actes.

Malte continuera d'appuyer tous les efforts visant à remédier aux conséquences humanitaires de l'agression russe. De plus, nous réaffirmons que le seul moyen de progresser vers une paix juste et durable serait que la Russie cesse immédiatement toutes les hostilités et retire complètement et sans condition l'intégralité de ses forces et de son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Pour conclure, je voudrais insister sur l'importance de l'Initiative de la mer Noire, dont la portée s'étend au-delà de l'Ukraine et a des répercussions sur la sécurité alimentaire mondiale. Il est primordial de faire en sorte que toutes les parties renouvellent cet accord, afin d'atténuer les pressions sur la sécurité de l'approvisionnement qui touchent les populations partout dans le monde. Il s'agit là d'un autre élément qui doit être poursuivi dans le cadre des efforts collectifs visant à garantir une paix viable et durable.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé.

La crise ukrainienne s'éternise. La situation humanitaire reste extrêmement grave et les effets de la crise continuent de se faire sentir. La communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour atténuer les conséquences humanitaires du conflit et déployer des efforts collectifs en vue d'une désescalade de la situation et d'une cessation rapide des hostilités.

Premièrement, il ne faut ménager aucun effort pour limiter les dégâts et atténuer les souffrances que subissent les civils. Le droit international humanitaire prévoit un code de conduite qui doit être respecté dans les situations de conflit. Les parties au conflit ne doivent ménager aucun effort pour protéger la sécurité des civils et des installations civiles. Les femmes et les enfants sont les groupes les plus vulnérables en période de conflits armés et doivent faire l'objet d'une attention particulière. Nous nous félicitons que la communauté internationale, y compris les organismes humanitaires, apportent, sur la base de la neutralité et de l'impartialité, une aide à toutes les populations touchées et facilitent la réparation et de la restauration des infrastructures civiles. La Chine soutient la mise en œuvre équilibrée, complète et efficace de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens et du mémorandum d'accord sur l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais russes. Nous appuyons également l'ONU, qui joue un rôle important à cet égard pour lever les obstacles réels qui entravent les exportations de denrées alimentaires et d'engrais russes.

Deuxièmement, la sûreté nucléaire est une ligne rouge qui ne doit jamais être franchie. Il est impératif que les armes nucléaires ne soient pas utilisées et qu'aucune guerre nucléaire ne soit jamais menée. La sécurité et le bien-être de centaines de millions de personnes dépendent de la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires ukrainiennes. Un accident pourrait avoir des conséquences humanitaires et environnementales incalculables. Nous

appelons à faire preuve de discernement et de la plus grande retenue, et à éviter tout discours ou action incendiaire qui pourrait conduire à une erreur d'appréciation. La Chine appuie les efforts déployés par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique afin de poursuivre le dialogue avec la Russie et l'Ukraine, ainsi que son rôle crucial dans la préservation de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires civiles.

Troisièmement, il convient d'aborder sérieusement les retombées des mesures adoptées en réaction au conflit. L'économie mondiale est de nouveau menacée de récession, ce qui nécessite des actions coordonnées de la part de tous les pays afin de préserver ensemble la stabilité des marchés alimentaires, énergétiques et financiers mondiaux. Cependant, les séries consécutives de sanctions unilatérales et l'extension constante de la portée de certaines juridictions ont non seulement entraîné de graves conséquences humanitaires, mais ont également mis à mal les chaînes logistiques industrielles mondiales. Les États-Unis et d'autres pays concernés doivent soigneusement réfléchir à leur comportement, le corriger et créer les conditions nécessaires pour que les pays en développement puissent faire prospérer leur économie et améliorer les conditions de vie de leurs populations. Ils doivent s'abstenir de se livrer à la coercition économique alors que, dans le même temps, ils portent contre d'autres pays des accusations de coercition économique fabriquées de toutes pièces. Les sanctions unilatérales n'ont aucun fondement en droit international et suscitent la réprobation d'un nombre croissant de pays. Il convient de souligner que, de la même manière, ce que l'on appelle l'ordre international fondé sur des règles est très problématique du point de vue de ses ramifications juridiques et pratiques. Rien ne justifie que les États-Unis ou tout autre pays abusent de sanctions unilatérales qui ne bénéficient guère d'un large soutien ou de l'approbation de la communauté internationale.

Quatrièmement, il faut de toute urgence parvenir à un règlement politique de la crise. Il n'existe pas de solutions simples à des problèmes complexes. Toute solution globale commence toujours par un premier pas, et la reprise du dialogue et des négociations ne saurait être reportée indéfiniment. Toutes les parties doivent créer les conditions nécessaires pour faire avancer le dialogue et la négociation, au lieu de jeter de l'huile sur le feu et d'attiser les tensions dans l'espoir d'en tirer parti. En ce qui concerne la question de l'Ukraine, la Chine a toujours été partisane de la paix. Tous nos efforts visent à promouvoir des pourparlers de paix. Le représentant spécial du Gouvernement chinois pour les affaires eurasiennes,

Li Hui, a entamé aujourd'hui une tournée passant par l'Ukraine, la Pologne, la France, l'Allemagne et la Russie afin de discuter avec toutes les parties d'un règlement politique de la crise ukrainienne. La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale dans le cadre des efforts constants et inlassables qu'elle déploie pour parvenir à un règlement politique de la crise ukrainienne.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe à celles et ceux qui ont remercié le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, de son exposé et de son travail sur le terrain. Son exposé nous rappelle le coût énorme de la guerre d'agression menée par la Russie.

La Russie continue à mener des frappes balistiques et de drones massives contre des zones habitées dans toute l'Ukraine, tuant des civils innocents. Le Royaume-Uni est consterné par les informations faisant état de récentes attaques russes contre des entrepôts de la Croix-Rouge ukrainienne, à Odesa, et un hôpital mobile, à Mykolaïv. S'en prendre aux plus vulnérables ou aux courageux travailleurs humanitaires qui leur viennent en aide est inexcusable. Nous appelons donc la Russie à respecter le droit international humanitaire, notamment la distinction entre les combattants et les civils. Les civils ukrainiens, tous les civils d'ailleurs, doivent être protégés par l'ensemble des combattants. De même, il est inconcevable que les organisations et les travailleurs humanitaires, dont la mission est d'aider des civils innocents en situation de besoin humanitaire, soient pris pour cible. Dans les régions ukrainiennes occupées par la Russie, on estime à 4 millions le nombre de personnes vivant dans des conditions épouvantables. Malgré les tentatives régulières de l'ONU d'obtenir l'accès requis pour acheminer l'aide humanitaire, la Russie n'a jamais fourni les garanties de sécurité nécessaires à cet égard. Nous continuons d'appeler à garantir un accès humanitaire sans entrave et durable à la population ukrainienne. Nous demandons à la Russie de cesser de refuser l'accès et de mettre fin à ses attaques contre les infrastructures critiques et les zones résidentielles.

Comme d'autres l'ont dit, l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens est d'une importance capitale. Plus de 30 millions de tonnes de céréales et autres denrées alimentaires ont été exportées dans le cadre de cette initiative depuis le 1^{er} août. Cet accord a joué un rôle majeur dans la baisse des prix alimentaires mondiaux et dans l'acheminement urgent de céréales vers les pays qui en ont le plus besoin. Comme l'a indiqué le Programme alimentaire mondial, livrer des céréales à n'importe quel

pays fait baisser les prix mondiaux. C'est pourquoi nous demandons instamment à la Russie de mettre fin à ses menaces de quitter l'Initiative et d'accepter au contraire un accord durable et stable. Entre-temps, la Russie continue de bloquer et de retarder les inspections des navires. Un tel obstructionnisme nuit à la sécurité alimentaire mondiale car il retarde les livraisons, limite l'offre et alimente la tendance haussière des prix pour les pays importateurs de denrées alimentaires.

Enfin, le Royaume-Uni est pleinement déterminé à demander des comptes à la Russie pour ses actions illégales en Ukraine. Nous continuerons à appuyer des enquêtes indépendantes sur les atrocités commises en Ukraine, indispensables à une paix juste et durable.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je m'associe à celles et ceux qui ont remercié le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé instructif d'aujourd'hui.

La situation qu'il dépeint n'est guère réjouissante et nous rappelle non seulement la raison importante pour laquelle nous sommes ici, mais aussi que nous devons tout faire afin de préserver le sentiment d'urgence lié à ce conflit. Nous ne devons pas non plus rester les bras croisés alors que la guerre s'enlise et risque de se prolonger des années. Les conséquences sont trop graves pour nous tous. Néanmoins, les combats se poursuivent sans relâche, et ce sont les civils qui en paient le prix et en souffrent le plus. Les statistiques que nous avons entendues aujourd'hui ne sauraient rendre compte de l'ampleur de la dévastation et de la situation humanitaire désastreuse en Ukraine. Au cours des 14 derniers mois de guerre, plus de 23 000 victimes civiles ont été confirmées et leur nombre réel est probablement beaucoup plus élevé. Quelque 18 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire, tandis que plus de 8 millions sont réfugiées à travers l'Europe et que plus de 5 millions d'autres sont déplacées en Ukraine. Il faut donc garantir un accès humanitaire afin de permettre à l'aide indispensable d'atteindre les civils pris au piège des combats.

Ces dernières semaines, nous avons constaté une augmentation manifeste des frappes de missiles et de drones, qui ont endommagé ou détruit des infrastructures civiles. Des installations humanitaires ont été touchées. La semaine dernière, un entrepôt de la Croix-Rouge ukrainienne et un dispensaire mobile ont été détruits. Nous appelons de nouveau toutes les parties au conflit à honorer leurs obligations au titre du droit international humanitaire. Les biens de caractère civil ne doivent jamais être la cible d'attaques.

Les Émirats arabes unis continuent de fournir une aide humanitaire aux personnes touchées par le conflit, dernièrement en faisant don d'ambulances, par exemple. Nous poursuivons par ailleurs nos efforts visant à répondre aux besoins énergétiques des civils. Nous avons livré 2 500 générateurs et allons expédier prochainement des groupes électrogènes à haut rendement supplémentaires.

La guerre en Ukraine a eu de lourdes conséquences au-delà du champ de bataille, ses répercussions ayant exacerbé les crises alimentaires mondiales. L'Initiative de la mer Noire s'est révélée cruciale dans ce contexte. Depuis le lancement de cette initiative, l'Ukraine a exporté en toute sécurité plus de 30 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires. Jusqu'à présent, ces efforts ont permis d'atténuer la pression croissante qui pèse sur les prix alimentaires dans le monde et les répercussions inévitables de la déstabilisation du système alimentaire sur les plus pauvres de la planète. Nous nous félicitons de la poursuite de cette initiative vitale et nous saluons les efforts sincères déployés par l'ONU et la Türkiye pour amener toutes les parties à la table des négociations afin de trouver des solutions aux questions en suspens. Nous sommes heureux d'apprendre que l'ONU continuera de travailler en étroite collaboration avec toutes les parties afin de garantir le bon fonctionnement de l'Initiative. Dans le même temps, nous continuons d'appeler à la pleine mise en œuvre du mémorandum d'accord sur les engrais et les denrées alimentaires russes et d'appuyer les efforts déployés en ce sens.

Si l'importance de l'Initiative de la mer Noire est largement appréciée pour ses avantages concrets, nous espérons également qu'il s'agit d'un mécanisme de renforcement de la confiance. Le fait qu'il a été possible de parvenir à un accord sur cette initiative et sur d'autres décisions qui ont été négociées avec succès, comme les échanges de prisonniers de guerre, démontre qu'il existe une certaine volonté de négocier sur ce qu'il faut faire. Nous espérons, avec un optimisme prudent, que ces efforts permettront d'instaurer la confiance entre toutes les parties et leur rappelleront les avantages de la paix.

Les Émirats arabes unis ont toujours soutenu qu'il n'existe pas de solution militaire viable à cette guerre, et nous ne dérogerons pas à cette conviction. Nous appelons à la désescalade, à la diplomatie et au dialogue pour aller de l'avant. La communauté internationale doit se rallier à tous les efforts susceptibles de conduire à une cessation des hostilités et d'ouvrir la voie à une paix juste et durable, une paix fondée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths, non seulement de son exposé, mais aussi de tout son travail et du travail de son équipe, tant en Ukraine que par rapport à l'Ukraine.

Au mois de mai, le Conseil de sécurité met traditionnellement l'accent sur la protection de la population civile, obligation juridique pour toute partie à un conflit armé. Et pourtant, après 15 mois de guerre, nous devons constater que la population civile en Ukraine continue de payer un prix bien trop douloureux. Ces derniers jours, la population ukrainienne a dû subir, à nouveau, de multiples vagues d'attaques. Des missiles et des drones russes ont frappé différentes régions d'Ukraine. À Kherson, des attaques ont touché une gare et un supermarché durant les heures de pointe ; elles ont tué ou blessé des dizaines de personnes. À Odesa, l'entrepôt de la Croix-Rouge ukrainienne a été détruit, de même que sa clinique mobile à Mykolaïv. À Ternopil, un entrepôt humanitaire a également été détruit par des frappes russes samedi dernier. La Suisse condamne fermement ces attaques. Je réitère encore une fois : les personnes et les objets civils ne sont pas des cibles. Nous appelons au respect du droit international humanitaire. Les parties au conflit ont la responsabilité de prendre toutes les mesures possibles pour protéger la population civile. Nous rappelons également l'obligation de protéger les travailleuses et travailleurs humanitaires et d'assurer leur accès sans entrave auprès de 18 millions de personnes dans le besoin en Ukraine, y compris celles qui se trouvent dans les zones occupées par la Russie.

Par ailleurs, la reddition des comptes est un impératif pour rendre justice. La Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a conclu, en mars dernier, que certaines violations du droit international commises en Ukraine constituent des crimes de guerre. Les auteurs de ces crimes et d'autres violations du droit doivent répondre de leurs actes. En même temps, il est essentiel de placer les besoins des victimes au centre de tous les efforts de justice transitionnelle. Nous soutenons la recommandation de la Commission d'enquête selon laquelle il faudra mettre en place des instruments complémentaires tels qu'un registre des victimes, des réparations et des services de santé mentale et psychosociaux.

L'agression militaire russe contre l'Ukraine a des répercussions négatives dans le monde entier. C'est là qu'entre en jeu l'Initiative de la mer Noire, ainsi que le protocole d'accord axé sur l'exportation de produits alimentaires et d'engrais russes. L'initiative contribue à

atténuer l'insécurité alimentaire et énergétique. La semaine dernière, elle a franchi un seuil important avec l'exportation de 30 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires depuis son lancement. Parmi celles-ci, plus d'un demi-million de tonnes de céréales ont été expédiées par le Programme alimentaire mondial à l'appui de ses opérations humanitaires en Afghanistan, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie et au Yémen. Au vu de sa valeur ajoutée, l'Initiative de la mer Noire doit se poursuivre. Nous encourageons toutes les parties à redoubler d'efforts afin de trouver une solution durable. Nous saluons l'engagement du Secrétaire général et de ses représentants, et la contribution de la Türkiye à cet égard. La Suisse se tient prête à apporter son soutien, notamment dans son rôle d'État hôte.

Après 15 mois de guerre, des milliers de civils souffrent des effets directs dévastateurs de ces hostilités, ainsi que des effets indirects sur les infrastructures indispensables pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Nous réitérons notre appel urgent à la Russie à entamer immédiatement une désescalade, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien. J'espère que ce mois de mai, marqué par l'esprit des Conventions de Genève, nous amènera à réaffirmer ce qui devrait toutes et tous nous unir : l'impératif humanitaire de protéger la population civile. Cela vaut en Ukraine, comme partout dans le monde.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (parle en anglais) : Je vous remercie, Madame la Présidente, ainsi que les membres du Conseil de sécurité et le Secrétaire général adjoint Griffiths. Je note également la présence du représentant du régime de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Nous sommes réunis pour parler de la guerre menée par les Russistes contre mon pays. Après l'une des pires périodes de l'histoire du Conseil de sécurité, la présidence de l'État agresseur en avril a infligé un nouveau coup à cet organe principal de l'Organisation des Nations Unies déjà compromis. Rien que pendant le mois d'avril, les occupants russes ont commis 6 139 crimes de guerre, qui ont causé la mort de 207 civils ukrainiens, dont 11 enfants. Le 28 avril, la Russie a de nouveau effectué un tir de missile contre un immeuble résidentiel de plusieurs étages, cette fois à Ouman, dans la région de Tcherkasy, tuant 23 résidents, dont six enfants. Voilà qui coupe court à la déclaration de l'envoyé de Poutine selon laquelle la Russie n'attaque pas les civils ukrainiens. De nombreux membres du Conseil

ont vu les images vidéo bouleversantes d'Ouman, où des personnes ont attendu désespérément pendant des heures près des décombres que leurs proches soient retrouvés. En Russie, les téléspectateurs ont pu voir ces images sur la chaîne de propagande publique Russie-1. Pendant ce temps, le « Ministère de la guerre » russe a posté sur les médias sociaux les mots « En plein dans le mille ».

Le fait est que depuis le premier jour de l'invasion russe, malgré le torrent de mensonges proférés par le représentant russe au Conseil, des civils innocents ont été délibérément pris pour cible par les armes russes et sont des cibles autorisées pour les crimes russes. Le russisme et ses disciples, dont certains sont dans cette salle, ont défié la logique, faisant fi de toutes les lois de non-contradiction et de tout semblant de décence. Deux jours après la frappe sur Ouman, le 1^{er} mai, un autre enfant ukrainien, un garçon de 14 ans, a été tué dans le village de Lyzunivka, dans la région de Tchernihiv, par une bombe russe qui a également détruit l'école locale. Cette attaque est un autre exemple des tactiques terroristes lâches et méprisables que l'armée russe a largement utilisées contre les régions du nord de l'Ukraine qui ont été libérées il y a un an, à savoir le bombardement de localités frontalières ukrainiennes à partir de l'espace aérien russe. Comme tous les autres terroristes, les soldats russistes ne se soucient pas de savoir où tombent ces bombes. L'essentiel est qu'ils sèment la mort et la destruction.

Répandre la terreur dans les zones libérées est devenue la marque de fabrique de l'armée russe. Le 3 mai, la Russie a tué 23 personnes dans la seule région de Kherซอน, et 49 autres ont été blessées, dans un magasin, une gare et une station-service, ou chez elles. Le 7 mai, dans la région de Mykolaïv, une frappe de missile russe a endommagé un hôpital mobile qui appartenait aussi à la Croix-Rouge ukrainienne. Depuis le début de l'invasion russe, 25 installations de la Croix-Rouge ukrainienne ont été endommagées ou détruites. Le 9 mai, 25 missiles tirés en salve sont venus se fracasser sur des villes ukrainiennes. La veille, le 8 mai, l'armée de l'air ukrainienne avait pu abattre la totalité des 35 drones iraniens lancés par la Russie. Le 8 mai également, des missiles russes ont totalement détruit un entrepôt de la Croix-Rouge ukrainienne à Odesa, ainsi que toute l'aide humanitaire qui s'y trouvait. Une personne qui travaillait sur place a été tuée. À cause de l'attaque, la filiale de la Croix-Rouge ukrainienne à Odesa vue contrainte de suspendre la fourniture d'aide humanitaire et la mise en œuvre d'un certain nombre de projets humanitaires.

Nous sommes reconnaissants à nos amis et alliés, qui ont littéralement sauvé des vies ukrainiennes en nous aidant à renforcer notre défense aérienne, ce qui nous

a permis d'abattre 23 missiles sur 25. Toutefois, il faut faire davantage pour protéger pleinement notre ciel et nos civils. Ce week-end, les Ukrainiennes et Ukrainiens ont également dû composer avec les sirènes antiaériennes qui retentissaient en arrière-plan, alors que la Russie lançait de nouvelles attaques en masse au moyen de dizaines de drones iraniens, de missiles de croisière et de roquettes S-300. Les villes de Khmelnytskyï, Ternopil, Mykolaïv, Kharkiv et Kostiantynivka, dans la région de Donetsk, ont subi des pertes humaines et d'importants dégâts au niveau de leurs infrastructures civiles.

Outre le préjudice immédiat causé à des millions d'Ukrainiens par la guerre de la Russie, les effets à long terme du déplacement, des traumatismes et de la pauvreté se feront sentir pendant des années. Les plus vulnérables sont ceux qui souffrent le plus. La Russie enfreint les principes fondamentaux de la protection de l'enfance en temps de guerre. En conséquence de l'agression russe, 480 enfants ont été tués, et 967 ont été blessés. À ce jour, 13 cas de violence sexuelle contre des enfants ont été vérifiés par le Bureau du Procureur général de l'Ukraine dans les régions de Donetsk, Kyïv, Kherson, Mykolaïv et Tchernihiv. Les vrais chiffres sont clairement plus élevés, et nos services de répression poursuivent les enquêtes. Les attaques russes ont endommagé 3 185 établissements scolaires, dont 330 ont été détruits. Au total, 1 412 dispositifs de soins et 577 installations sanitaires ont subi des dégâts, d'une ampleur confinant à la destruction pour 258 de ces installations. D'après le rapport annuel du bureau de pays de l'UNICEF en Ukraine, la scolarité de quelque 5,7 millions d'enfants se trouve perturbée, tandis que 1,5 million d'enfants souffrent de problèmes de santé mentale.

La déportation forcée n'est rien d'autre qu'une politique bien réfléchie du Kremlin qui vise à infliger à l'Ukraine un endoctrinement agressif, à modifier son identification ethnique et à la priver de ses générations futures. Les autorités ukrainiennes ont établi qu'à ce jour, 19 393 enfants ont été déportés ou enlevés puis emmenés en Fédération de Russie ou dans les territoires ukrainiens temporairement occupés par la Russie, sachant que 4 390 d'entre eux sont des orphelins ou des enfants sans protection parentale. Il n'a été possible de récupérer que 364 enfants. Nous notons avec préoccupation que la Russie a vraisemblablement intensifié ses activités de déportation et d'enlèvement dans les territoires occupés sous couvert d'une prétendue évacuation. Nous nous rallions à beaucoup d'autres au Conseil pour réaffirmer qu'il n'y a que les soldats russes qui doivent être

évacués du territoire ukrainien. Dès que ce sera fait, les atrocités de la guerre seront terminées.

Nous accueillons avec satisfaction les conclusions dûment étayées des rapports respectifs de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, créée par le Conseil des droits de l'homme, et du Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui ont confirmé de nouveau l'ampleur gigantesque des violations et des crimes imputables aux occupants russes, en particulier contre les enfants. Nous appelons le Secrétaire général et la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés à présenter, dans le rapport annuel à venir, une évaluation correcte de la gravité des violations perpétrées en Ukraine contre les enfants par les forces du Gouvernement russe. Nous pensons que cela devrait contribuer à garantir que les auteurs de ces crimes aient à répondre de leurs actes et que justice soit faite aux enfants ukrainiens victimes de l'agression russe. L'invasion du siège permanent de l'Union soviétique au Conseil de sécurité ne doit offrir ni immunité ni amnistie aux criminels de guerre.

Nous avons déjà appelé l'attention du Conseil de sécurité sur la gravité de la situation en ce qui concerne la pollution des terres ukrainiennes par les mines. Selon des estimations préliminaires, entre 170 000 et 180 000 kilomètres carrés du territoire ukrainien sont infestés de mines et autres engins explosifs. Aujourd'hui, il nous faut avant tout accélérer autant que possible le déminage, accroître le nombre d'équipes y travaillant et les équiper de matériel spécial. Malheureusement, ces personnes qui risquent leur vie pour débarrasser le territoire ukrainien des mines qui le polluent et rétablir la sécurité des populations locales sont également la cible des troupes russes. Tout récemment, le 7 mai, dans la région de Kherson, neuf membres d'une équipe de déminage ont été tués par des obus russes pendant leur service. La pollution de l'Ukraine par les mines est un problème qui se répercute sur la sécurité alimentaire mondiale, étant donné que plus de 4 700 kilomètres des zones polluées sont des terres agricoles. Dans ces circonstances extraordinaires, l'Ukraine maintient sans faillir sa contribution à la sécurité alimentaire mondiale en donnant suite à son accord avec l'ONU dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire et en plaidant pour l'élargissement de sa portée géographique par l'inclusion de nouveaux ports ukrainiens.

Début mai, l'Ukraine avait exporté 29,8 millions de tonnes de céréales et de produits alimentaires, depuis le début de l'année, dont 600 000 tonnes de céréales expédiées sur des navires affrétés par le Programme alimentaire mondial à l'appui de ses opérations humanitaires en Afghanistan, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie

et au Yémen. Ce volume aurait pu être nettement plus élevé si la Russie n'avait pas eu recours à des manœuvres d'obstruction. Nous sommes préoccupés à ce sujet, d'autant plus qu'au 1^{er} mai, le taux d'inspection avait chuté pour atteindre une moyenne de 2,9 inspections par jour, contre 6,6 entre août 2022 et avril 2023. De ce fait, en avril, nous n'avons pu exporter que moins de 3 millions de tonnes par le couloir céréalier, ce qui représente seulement la moitié de nos capacités d'exportation de produits agricoles.

Avec l'ONU et la Türkiye, l'Ukraine se bat pour la prorogation de l'Initiative, sans délai ni perturbation des expéditions. D'après les experts, si elle est empêchée par la Russie, les prix alimentaires mondiaux pourraient à nouveau grimper sensiblement. Cette perspective inquiétante doit être prise au sérieux. Il est écœurant que la Russie prétende encore être perdante dans l'histoire. Je ne vais même pas rappeler au Conseil ce qu'il y a d'immoral dans ces plaintes de l'État agresseur, qui a été et demeure la seule menace aux envois de nourriture par la mer Noire. Il n'y a qu'à regarder les chiffres, qui montrent clairement les avantages que la Russie a pu tirer de l'accord. Ils indiquent qu'en janvier et février 2023, les exportations de blé russes ont pratiquement doublé par rapport à la même période un an plus tôt. Nous voyons donc dans ces spéculations une tentative de blanchir les pratiques délibérées de la Russie consistant à transformer les stocks alimentaires en armes, et nous exhortons la communauté internationale à y apporter une réponse ferme.

Je rappelle à certains qui se sont exprimés ici aujourd'hui que l'Initiative de la mer Noire n'arrive pas à expiration cette semaine. C'est en revanche le chantage russe qui arrive à expiration cette semaine.

Il y a une semaine, nous avons rendu hommage aux victimes et aux héros de la Seconde Guerre mondiale en commémorant la fin de cette guerre en Europe. Les atrocités commises durant cette guerre ont poussé nos prédécesseurs à s'engager à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Aujourd'hui, en Ukraine, la Russie nous rappelle que le slogan de notre commémoration, « plus jamais ça », reste un objectif à atteindre. La Seconde Guerre mondiale nous enseigne qu'une paix juste et durable n'est possible que si le mal est vaincu et ne peut poursuivre son agression. Toute tentative d'apaiser l'agresseur, aux dépens des victimes, ne fera que prolonger la tragédie et élargir sa portée.

Comme l'a dit le Président de mon pays le 8 mai lorsque l'Ukraine, comme le reste du monde, a commémoré la victoire contre le nazisme :

« Nous, Ukrainiens, donnons un sens aux mots « plus jamais ça ». Il ne s'agit pas uniquement de se souvenir, mais également de protéger ; il ne s'agit

pas uniquement d'accorder de la valeur à la vie, mais aussi de tout faire pour que tous ceux qui menacent la vie, qui agressent ou qui recourent à la terreur contre d'autres nations soient autant de maux que l'on vaincra ».

L'Ukraine s'est engagée à mettre un terme à ce fléau moderne qu'est le russisme. Nous sommes guidés par le principe suprême de la morale, qui est un impératif catégorique puisqu'il n'est pas conditionné par les préférences de chacun.

La Présidente : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

M. Skoog (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, la Géorgie, candidat potentiel, et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre et Monaco, s'associent tous à la présente déclaration.

Comme tout le monde, je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé et à le féliciter, ainsi que le système des Nations Unies, pour l'excellent travail qu'ils accomplissent sur le terrain, en fournissant une aide humanitaire dans des circonstances très difficiles en Ukraine et dans beaucoup d'autres contrées.

Les horreurs que M. Griffiths et d'autres orateurs ont décrites depuis l'intérieur de l'Ukraine, résultant de l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Russie, sont inimaginables. Depuis 15 mois, les dirigeants russes s'efforcent, sans succès, de trouver n'importe quelle justification à leur guerre d'agression illégale. La Russie doit mettre fin à sa guerre et retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces et tous ses supplétifs de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Mon intervention portera sur trois points : l'importance du respect du droit international et du droit international humanitaire, la nécessité d'appliquer le principe de responsabilité et les efforts visant à remédier aux conséquences mondiales de la guerre d'agression menée par la Russie.

Premièrement, le droit international et le droit international humanitaire doivent être respectés. La Russie doit donc cesser immédiatement ses bombardements aveugles et destructeurs contre les civils et les zones civiles. En vertu du droit international humanitaire,

les attaques délibérées contre des civils ou les attaques qui ne font pas de distinction entre les cibles militaires et les civils sont interdites en toutes circonstances.

Nous condamnons fermement les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous sommes particulièrement horrifiés par les conséquences de l'agression russe sur les enfants. Des enfants sont tués et mutilés, et des écoles et des hôpitaux ont été attaqués, le tout en violation flagrante du droit international. La pratique russe consistant à transférer et à déporter de force des enfants ukrainiens constitue une violation du droit international humanitaire. La Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a conclu qu'il s'agissait de crimes de guerre. La Russie doit faciliter immédiatement le retour en toute sécurité des Ukrainiens qui ont été transférés ou déportés de force.

Nous condamnons par ailleurs fermement les attaques et les actes de violence commis par la Russie contre des journalistes et des professionnels des médias. L'UNESCO a déclaré que 12 journalistes ont été tués en Ukraine depuis le début de l'invasion. La sécurité des journalistes est indispensable pour garantir le droit à la liberté d'opinion et d'expression et, en particulier, la liberté de la presse.

Nous demandons instamment à la Russie de permettre un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux populations qui ont besoin d'aide, en particulier dans les territoires temporairement occupés, à travers les lignes de front. Il est impératif de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires.

Deuxièmement, les responsables, les auteurs et les complices d'atrocités ne sauraient rester impunis. L'Union européenne est fermement résolue à faire en sorte que les auteurs de crimes de guerre et des autres crimes les plus graves commis dans le cadre de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine aient à répondre pleinement de leurs actes, notamment en créant un mécanisme adapté pour engager des poursuites contre les auteurs du crime d'agression. Nous nous félicitons de la création du nouveau Centre international de coordination pour la poursuite pénale du crime d'agression à La Haye, et nous renouvelons notre soutien aux enquêtes du Procureur de la Cour pénale internationale. Nous appuyons également pleinement la création d'un registre international des dommages causés par la Russie, comme l'a recommandé l'Assemblée générale dans sa résolution ES-11/5, adoptée en novembre 2022.

Troisièmement, l'agression de la Russie et le fait que cette dernière utilise la nourriture comme une arme ont mis en péril la sécurité alimentaire mondiale, entraînant une hausse des prix des denrées alimentaires et des engrais dans le monde entier. Nous nous félicitons que le

Secrétaire général participe activement aux efforts pour remédier à ces graves conséquences et nous appelons tous les États Membres à s'unir pour appuyer ses efforts. Ils profitent à tout le monde, y compris à la Russie.

L'Initiative de la mer Noire, en particulier, a contribué à faire baisser les prix mondiaux des denrées alimentaires. Il est essentiel qu'elle soit renouvelée et fonctionne à plein régime afin d'assurer la continuité et la prévisibilité dont les opérateurs ont besoin et d'éviter une interruption des expéditions de céréales à destination des pays qui en ont besoin. Nous ne devons pas oublier que cette initiative n'aurait pas été nécessaire si la Russie n'avait pas commis d'agression contre l'Ukraine.

Outre l'Initiative de la mer Noire, les couloirs de solidarité de l'Union européenne ont permis l'exportation de plus de 32 millions de tonnes de produits alimentaires et agricoles ukrainiens. Des navires affrétés par le Programme alimentaire mondial ont transporté près de 600 000 tonnes de blé au départ de divers ports de la mer Noire, notamment jusqu'en Éthiopie, en Afghanistan, au Yémen, en Somalie et au Kenya. Par l'intermédiaire du programme « Grain from Ukraine », il a été fait don de centaines de milliers de tonnes de céréales à des pays qui en manquaient cruellement, comme nous venons de l'entendre.

Nous savons que ces efforts sont insuffisants pour les pays vulnérables à l'insécurité alimentaire. C'est pourquoi, en collaboration avec nos États membres, nous avons décidé de mobiliser 18 milliards d'euros afin de répondre aux besoins urgents et à long terme en matière de sécurité alimentaire pour la période 2021-2024, en mettant l'accent sur les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Concrètement, cet appui permet aux pays vulnérables d'importer des denrées alimentaires de base en dépit de la hausse des prix et des dévaluations monétaires, et d'accroître leur résilience et leur autonomie alimentaire à plus long terme.

Je tiens à rassurer les membres du Conseil sur le fait que tous les efforts déployés pour venir en aide à l'Ukraine sont venus s'ajouter, et non se substituer, à nos engagements mondiaux, comme l'illustre l'augmentation de l'aide publique au développement versée par l'Union. Nous sommes reconnaissants à tous les pays qui portent généreusement secours aux populations dans le besoin en Ukraine et ailleurs, et nous les encourageons une fois de plus tous à accroître leur assistance, conformément au plan de réponse humanitaire et à l'appel lancé à cet effet par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour cette année.

Enfin, nous appelons de nouveau à une paix juste, globale et durable, conformément à la Charte des Nations Unies et à la résolution de l'Assemblée générale adoptée en

février (résolution ES-11/6). L'Union européenne soutient sans réserve l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi que son droit naturel de légitime défense contre l'agression de la Russie.

Nous continuerons de nous tenir fermement aux côtés du peuple ukrainien aussi longtemps qu'il le faudra.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie.

M. Feruță (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier l'Équateur et la France d'avoir demandé la tenue de cette séance et je vous remercie, Madame la Présidente, de l'avoir convoquée. Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole au Conseil.

Je souhaite ajouter plusieurs observations à celles faites par l'Ambassadeur Skoog au nom de l'Union européenne.

Le Secrétaire général adjoint Griffiths a donné un sombre aperçu de la situation humanitaire en Ukraine. Je saisis cette occasion pour le remercier et saluer les efforts que lui-même et son équipe déploient pour faire face aux multiples problèmes découlant de cette agression. Malheureusement, ce sont les civils qui continuent de payer le prix de l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine, commencée il y a 445 jours.

Le droit international et le droit international humanitaire doivent être respectés. Il s'agit d'une ligne rouge convenue par l'ensemble des Membres de l'ONU. Pourtant, le nouveau tir d'une salve de roquettes en direction de l'Ukraine n'indique en rien que la Russie a l'intention de mettre fin à ses bombardements aveugles de civils et de zones civiles. Ironie du sort, la semaine prochaine, nous célébrerons à l'ONU la semaine de la protection des civils.

Les ruines des zones urbaines et rurales contrastent fortement et douloureusement avec l'objectif de développement durable no 11 relatif aux villes et communautés durables. Il ne saurait y avoir de lien plus direct entre le développement et la sécurité. Cette année, nous devrions, à l'occasion du Sommet sur les objectifs de développement durable prévu en septembre, faire le point sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En plus de constituer des violations flagrantes des principes du droit international et du droit international humanitaire, l'invasion russe et la poursuite de l'agression contre l'Ukraine entravent également les efforts que nous déployons pour promouvoir le Programme 2030.

Depuis le début de l'année, la communauté internationale envoie des signaux forts concernant la prévisibilité

de l'accès aux denrées alimentaires dans le monde entier grâce à l'Initiative de la mer Noire. Nous saluons les efforts que continuent de déployer le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, et la Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, M^{me} Grynspan, ainsi que ceux déployés par la Türkiye pour maintenir en vie l'Initiative de la mer Noire. Nous avons besoin de l'Initiative pour aller de l'avant. Nous avons besoin de prévisibilité. Nous avons besoin de responsabilité. Nous mettons en œuvre l'Initiative de la mer Noire depuis trop longtemps pour revenir en arrière et risquer d'aggraver la crise alimentaire mondiale. L'heure n'est plus à la réflexion. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il n'y a pas de plan B en ce qui concerne l'Initiative de la mer Noire.

Pour sa part, la Roumanie continuera à répondre aux attentes et à faciliter les exportations de céréales en provenance d'Ukraine afin qu'elles parviennent aux personnes dans le besoin via les corridors de solidarité de l'Union européenne. Jusqu'à présent, plus de 16 millions de tonnes de céréales ont traversé le territoire roumain, principalement par les ports roumains de la mer Noire, en plus des quantités exportées dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire.

Conformément à la résolution ES-11/6, adoptée par l'Assemblée générale le 23 février dernier, la Roumanie continuera à appeler à une paix globale, juste et durable en Ukraine. De même, nous devons également être conscients du risque d'impunité des responsables des crimes commis en lien avec la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Parallèlement aux Russes qui commettent des violations des droits humains et des dispositions du droit international humanitaire et des atteintes à ces derniers, le rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, publié en mars, recommande à la Fédération de Russie de limiter son recours aux sociétés militaires et de sécurité privées, car elles sont « généralement moins tenues de rendre des comptes que les forces régulières » (*A/HRC/52/62, p.18*).

La Roumanie est pleinement convaincue que justice doit être rendue pour tous les crimes fondamentaux commis dans le contexte de cette guerre, tous les crimes fondamentaux, y compris le crime d'agression. Bien que cette voie ne soit pas facile, nous devons nous montrer à la hauteur de cette tâche difficile au lieu de céder au découragement.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne se félicite de l'organisation de cette séance fort opportune et nécessaire. Nous apprécions à sa juste valeur

la possibilité qui nous est donnée de contribuer aux discussions, suscitées une fois de plus par les nouveaux faits alarmants concernant les répercussions humanitaires de l'agression russe contre l'Ukraine, dont notre intervenant bien informé nous a parlé. Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, de son exposé.

Je me concentrerai aujourd'hui sur les trois aspects suivants.

Premièrement, la Russie mène sa guerre d'agression contre l'Ukraine et le peuple ukrainien depuis près de 500 jours désormais, et le bilan humain et matériel de cette guerre ne cesse de s'alourdir de jour en jour. Lorsque l'armée russe échoue sur le champ de bataille, elle tente de compenser ses lacunes en commettant des agressions violentes et incessantes contre des civils innocents. Les sirènes d'alerte aérienne continuent de retentir sur tout le territoire ukrainien. Les infrastructures critiques demeurent les principales cibles des roquettes russes. De nouveaux décès de civils sont continuellement signalés. Il s'agit d'autant d'éléments caractéristiques d'une guerre totale et, de ce fait, ils doivent être condamnés de façon universelle et répétée.

Mon deuxième point concerne la stratégie russe à l'ONU. Bien que la vaste majorité des États Membres de l'ONU aient très clairement condamné, à de nombreuses reprises, l'agression russe et ses répercussions humanitaires désastreuses, la Russie continue de faire fi de nos appels, de déformer, aujourd'hui encore, les faits élémentaires, et de nous inonder d'informations trompeuses et de propagande au sujet de cette opération militaire spéciale. Elle espère que la communauté internationale finira par se lasser de cette guerre, cessera d'en parler et l'oubliera. L'appel que je lance aujourd'hui aux membres du Conseil est simple : ne soyons jamais indifférents et ne nous habituons jamais à la guerre, quelle qu'elle soit, même si elle ne fait plus les grands titres de l'actualité.

Tant que l'Ukraine et les Ukrainiens continueront à payer le prix fort, en défendant héroïquement chaque kilomètre carré de leur territoire contre les forces d'invasion, nous ne pourrons pas laisser notre détermination faiblir. Nous devons tenir bon et continuer à défendre la Charte des Nations Unies. Nous devons continuer à faire pression sur la Russie pour qu'elle mette fin à son agression. Lorsqu'il n'y a pas d'agression, il n'y a pas de guerre ; c'est donc la voie à suivre pour parvenir à la paix, que le monde entier appelle de ses vœux.

Enfin, nous devons continuer à aider l'Ukraine sur le terrain aussi longtemps qu'il le faudra. En 2022, la valeur totale de l'aide apportée à l'Ukraine par la Pologne s'élevait

à environ 10 milliards de dollars. Cette année, les dépenses destinées à financer uniquement les prestations sociales et les besoins éducatifs des Ukrainiens, principalement des femmes et des enfants, qui trouvent refuge en Pologne, s'élèveront à 1,2 milliard de dollars supplémentaires. Face aux attaques systématiques commises par la Russie au cours de l'hiver dernier pour détruire les infrastructures énergétiques et de chauffage, notre aide humanitaire s'est concentrée sur les pièces détachées et les équipements pour les infrastructures énergétiques, ainsi que sur les transformateurs et les agrégats électriques. Nous continuerons à appuyer l'Ukraine, tant à l'ONU que sur le terrain, aussi longtemps que cela sera nécessaire. Les attaques hybrides commises par la Russie contre la Pologne, qui se sont multipliées ces derniers temps, ne nous feront pas faillir dans notre solidarité avec l'Ukraine, et nous appelons tous les États Membres à nous emboîter le pas.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lituanie.

M. Paulauskas (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom des États baltes, à savoir la Lettonie, l'Estonie et mon pays, la Lituanie. Nous nous associons pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Je remercie également le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, de son exposé détaillé.

Nous attachons une grande valeur à l'action menée par l'ONU pour fournir une aide humanitaire aux personnes touchées par la guerre non provoquée et préméditée de la Russie contre l'Ukraine, ainsi que pour surveiller étroitement et confirmer, documents à l'appui, les atteintes aux droits humains et violations du droit international humanitaire. Nous nous félicitons également de sa participation active à de nombreux efforts diplomatiques, notamment l'Initiative de la mer Noire.

Au cours des 15 derniers mois, la Russie a infligé d'immenses souffrances à l'Ukraine et à son peuple en menant une guerre d'agression à grande échelle contre ce pays. Les conséquences humanitaires des attaques russes sur la population civile sont désastreuses. Chaque jour que l'agression se poursuit prolonge les souffrances humaines.

En réponse à ses pertes militaires en Ukraine, la Russie terrorise la population civile en menant des frappes massives de missiles et de drones sur des infrastructures critiques et des zones résidentielles, notamment à Kyïv et à Odesa. Ces attaques horribles, qui font de nombreuses victimes et des dégâts importants, visent à ébranler la volonté de résistance des Ukrainiens ordinaires. Or, lancer des attaques dans le seul but de terroriser les civils est un crime de guerre.

L'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont publié des rapports détaillés faisant état d'atrocités commises par la Russie et ses forces armées contre les civils en Ukraine. Ces actes ont été qualifiés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de violations flagrantes des Conventions de Genève. Nous soulignons les très nombreuses tentatives de la Russie d'enlever des enfants et de les transférer d'Ukraine. Le droit international humanitaire doit être respecté par tous, les organisations internationales devant montrer la voie à cet égard. Les récents mandats d'arrêt délivrés par la Cour pénale internationale (CPI) contre le Président russe Vladimir Poutine et la Commissaire du Président de la Fédération de Russie pour les droits de l'enfant, Maria Lvova-Belova, la mise sur pied de la mission d'experts du Mécanisme de Moscou de l'OSCE sur la situation des enfants ukrainiens et la création de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine du Conseil des droits de l'homme sont autant de mesures concrètes en faveur de l'application du principe de responsabilité et de la préservation du droit international humanitaire. Nous condamnons fermement les tentatives de la Russie d'intimider la CPI et de saper les efforts internationaux déployés pour garantir la justice.

Le 8 mai, les frappes russes ont détruit l'aide humanitaire stockée dans un entrepôt de 1 000 mètres carrés de la Croix-Rouge ukrainienne, destinée à la région d'Odesa. En s'attaquant aux infrastructures agricoles et en limitant les exportations maritimes, Moscou cherche à instrumentaliser les vulnérabilités d'autres pays. On estime que les produits agricoles ukrainiens nourrissent 400 millions de personnes dans le monde. Malgré la guerre qui fait rage sur son territoire, l'Ukraine reste l'un des cinq premiers exportateurs mondiaux de produits agricoles. L'Initiative de la mer Noire, les céréales en provenance d'Ukraine et les corridors de solidarité de l'Union européenne ont joué un rôle déterminant en atténuant la crise alimentaire mondiale gravement exacerbée par la guerre d'agression illégale de la Russie. Si la Russie voulait vraiment lutter contre l'insécurité alimentaire, elle cesserait de menacer de quitter unilatéralement l'Initiative de la mer Noire et mettrait fin aux retards dans l'inspection des navires.

Les États baltes déploient des efforts considérables pour soutenir l'Ukraine en lui apportant une aide humanitaire, économique et militaire. Avec la Pologne, nous sommes parmi les quatre premiers donateurs d'aide bilatérale à l'Ukraine en pourcentage du produit intérieur brut. Il importe de rappeler que tout le soutien apporté à l'Ukraine s'ajoute à l'aide et à la coopération au service du développement accordées à d'autres pays dans le monde, et ne se fait pas au détriment de ces dernières.

La Russie doit comprendre qu'elle ne peut pas gagner en Ukraine. C'est l'Ukraine qui finira par l'emporter. Avec le soutien indéfectible de la communauté internationale, l'Ukraine continuera à faire la preuve de son courage, de sa détermination et de sa force morale remarquables dans sa lutte pour la libération de sa patrie. La paix sera atteinte lorsque la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine seront pleinement rétablies, permettant ainsi à son peuple de s'épanouir et de prospérer.

Nous réaffirmons notre appui aux efforts déployés par le Président Zelenskyy pour promouvoir une paix globale, juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies, et soutenons les principes fondamentaux énoncés dans son initiative de paix. Nous sommes déterminés à faire en sorte que le régime criminel de Poutine réponde de la guerre d'agression qu'il a déclenchée contre l'Ukraine.

À nous, la communauté internationale, de nous unir et de veiller à ce que les auteurs des principaux crimes internationaux commis dans le cadre de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine répondent pleinement de leurs actes, notamment par la création d'un tribunal international spécial chargé de poursuivre les auteurs de crimes d'agression.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Danemark.

M. Hermann (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède, et bien sûr mon pays, le Danemark.

Les pays nordiques sont attachés à la protection des civils en période de conflit armé, pierre angulaire du droit international humanitaire. À l'échelle mondiale mais aussi nationale, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, dans les Amériques et en Europe, notre engagement en faveur de l'action humanitaire est indéfectible. Je tiens à saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé et du travail accompli par le personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que par le personnel d'autres organismes des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires qui travaillent sans relâche dans des conditions intenablement en Ukraine et ailleurs.

Depuis plus d'un an maintenant, l'Ukraine résiste courageusement à une guerre d'agression brutale déclenchée par la Russie. Les conséquences dévastatrices de cette guerre dépassent également les frontières de l'Ukraine, s'étendant à la Corne de l'Afrique, au Yémen

et au-delà où des millions de personnes ont été plongées dans l'insécurité alimentaire, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie dans le monde entier. La guerre de la Russie contre l'Ukraine a aggravé de nombreuses difficultés mondiales, ce qui en fait une question urgente en matière de paix et de sécurité internationales et, à l'évidence, un sujet de préoccupation pour tous les États Membres de l'ONU.

Les tirs aveugles de missiles effectués par la Russie sur les villes ukrainiennes continuent de faire des blessés parmi les civils et d'endommager lourdement les infrastructures et les biens civils, preuve du mépris total de la Russie à l'égard du droit international humanitaire. Les conséquences de ces attaques cruelles sont importantes et profondes, et la situation est particulièrement grave près des lignes de front, où les besoins en protection et en aide humanitaire, comme la nourriture, les médicaments et les abris, sont alarmants. Pour beaucoup, les conséquences de la guerre sont durables et mettent en péril les fondements mêmes du rétablissement et de la guérison, tant au niveau individuel qu'au niveau de la société. À cet égard, les pays nordiques se félicitent de la création d'un registre des dommages, répertoriant les dommages causés par la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, comme recommandé par l'Assemblée générale dans sa résolution ES-11/5.

L'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin en Ukraine est une opération difficile et dangereuse. La situation nous rappelle avec horreur la nécessité d'assurer la protection de tous les civils. En vertu du droit international humanitaire, les civils et les biens de caractère civil doivent être protégés, et les acteurs humanitaires doivent avoir un accès complet, sûr et sans entrave. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques visant les opérations humanitaires, telles que les attaques contre un entrepôt de la Croix-Rouge ukrainienne à Odesa et contre des installations médicales à Mykolaïv le 8 mai. Nous appelons la Russie à accorder aux acteurs humanitaires un accès complet, sûr et sans entrave.

Outre ses conséquences tragiques pour les habitants de l'Ukraine, l'invasion illégale de la Russie a eu des effets catastrophiques à l'échelle mondiale. L'aggravation de la crise alimentaire et la volatilité des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie ont eu des répercussions sur les pays du monde entier. Le Programme alimentaire mondial estime que 345 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë cette année, soit plus que la population totale des États-Unis d'Amérique. Les plus pauvres et les plus vulnérables sont généralement les plus touchés par ces crises. Par conséquent, le besoin d'aide humanitaire s'est accru à l'échelle mondiale. Dans le même temps, l'aide alimentaire et les opérations humanitaires sont devenues plus coûteuses, creusant le fossé entre les besoins humanitaires et les fonds disponibles.

Tant que la Russie n'aura pas mis fin à sa guerre d'agression illégale contre l'Ukraine, il est impératif de poursuivre l'Initiative de la mer Noire afin d'éviter une aggravation de la crise alimentaire mondiale. Jusqu'au début du mois, l'Initiative a permis d'exporter pas moins de 30 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires, contribuant ainsi à stabiliser les cours mondiaux des denrées alimentaires et à permettre aux personnes menacées de famine d'accéder à la nourriture.

Nous saluons la mobilisation du Secrétaire général et de la Turquie et exhortons la Russie à garantir la reconduction à long terme de l'Initiative de la mer Noire, conformément à l'accord d'Istanbul, et à suspendre immédiatement ses opérations militaires. La prorogation et la pleine mise en oeuvre de cette initiative sont indispensables pour éviter une nouvelle aggravation de la crise alimentaire mondiale.

Je conclurai en indiquant que les pays nordiques continueront à se tenir aux côtés de l'Ukraine et de son peuple. Nous saluons l'initiative de l'Ukraine en faveur d'une paix juste et soutenons les divers efforts visant à faire répondre de leurs actes les auteurs des crimes internationaux commis dans le cadre de l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

La séance est levée à 12 h 15.